



**BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

BES N° 24 - mars 2025

Bulletin Economique et Statistiques

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	4
Liste des sigles et abréviations	5
Avant-propos	6
I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES . .	7
1. Environnement international	7
2. Secteur réel de la CEMAC	12
3. Balance des paiements et compétitivité	17
4. Finances publiques et endettement.	20
5. Monnaie et crédit.	22
6. Marchés monétaire et des titres publics	23
7. Réserves des banques	25
8. Situation des réserves de change	28
Annexes	29

LISTE DES TABLEAUX

T1	: Taux de croissance mondiale réel et des principaux pays partenaires	7
T2	: Contribution à la croissance de la CEMAC	13
T3	: Taux d'inflation sur les 12 derniers mois	14
T4	: Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation	15
T5	: Soldes de la balance des paiements	17
T6	: Solde de la balance commerciale	18
T7	: Compétitivité.	19
T8	: Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC.	20
T9	: Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC.	21
T10	: Agrégats de monnaie et de crédit.	22
T11	: Evolution des agrégats de monnaie et de crédit	22
T12	: Taux directeurs de la BEAC	25
T13	: Evolution des principaux indicateurs de la liquidité	26

LISTE DES GRAPHIQUES

G1	: Taux de croissance réelle des pays industrialisés	8
G2	: Taux de croissance réelle des pays en développement	8
G3	: Cours du pétrole	9
G4	: Cours des produits agricoles d'exportations.	9
G5	: Cours des métaux non précieux.	9
G6	: Indice composite des cours des produits de bases exportées par la CEMAC. . .	9
G7	: Cours moyen mensuel de l'euro.	10
G8	: Cours moyen mensuel de l'euro (suite)	10
G9	: PIB nominal des pays de la CEMAC	13
G10	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	16
G11	: Contribution absolue des fonctions de consommation à l'indice des prix à la consommation de la CEMAC	16
G12	: Evolution du TCER/TCEN	19
G13	: Evolution de l'indice composite du TCER	19
G14	: Evolution comparée des taux de facilité de prêt marginal de la BCE et de la BEAC . .	23
G15	: Evolution comparée du TIAO et du taux d'appels d'offres de la BCE	23
G16	: Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC	27
G17	: Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC.	27

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCC	:	Banque Centrale du Congo
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BDEAC	:	Banque de Développement des Etats de l’Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
BES	:	Bulletin Economique et Statistiques
BCN	:	Banque Centrale du Nigéria
BdC	:	Banque du Canada
BoE	:	<i>Bank of England</i>
BoJ	:	<i>Bank of Japan</i>
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
FALB	:	Facteurs Autonomes de Liquidité Bancaire
FED	:	<i>Federal Reserve</i>
FMI	:	Fonds monétaire international
ICAE	:	Indice Composite de l’Activité Economique
LPR	:	<i>Loan Prime Rate</i>
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SARB	:	<i>South African Reserve Bank</i>
TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TCEN	:	Taux de Change Effectif Nominal
TCM	:	Taux Créditeur Minimum
TIAO	:	Taux d’Intérêt des Appels d’Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEO	:	<i>World Economic Outlook</i>

Le contexte économique mondial au quatrième trimestre de l'année 2024 a été caractérisé par la poursuite d'un assouplissement monétaire prudent par les principales banques centrales et une modeste croissance du commerce mondial, bien que les incertitudes politiques et commerciales continuent de susciter des préoccupations quant à son dynamisme futur. Quant aux économies de la CEMAC, elles continuent d'afficher une certaine solidité et devraient rester résilientes grâce à la consolidation de leur stabilité externe et à la diminution de l'inflation, malgré les effets néfastes des tensions géopolitiques croissantes et les conséquences du changement climatique.

Selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en janvier 2025 par le FMI, la croissance mondiale devrait se situer à 3,3 % en 2025 et 2026, contre 3,2 % en 2024 et 3,3 % en 2023.

S'agissant des évolutions récentes et des perspectives économiques, monétaires et financières de la CEMAC, au quatrième trimestre 2024, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) s'est accru de 10,6 %, contre 8,5 % au troisième trimestre 2024 et 4,5 % un an plus tôt, porté essentiellement par l'orientation favorable observée au niveau des industries extractives, notamment pour les hydrocarbures et le manganèse, de l'agriculture de rente, avec l'embellie du cacao et, dans une moindre mesure, du coton, des BTP, du commerce et des services marchands.

Pour l'année 2025, les prévisions des Services de la BEAC tablent sur : i) une consolidation de la croissance sous-régionale à 2,9 % contre 2,6 % en 2024, en lien avec la bonne tenue des activités non pétrolières, ii) un repli du taux d'inflation sous la norme communautaire, autour de 2,9 % en moyenne annuelle, contre 4,1 % en 2024, iii) une amélioration du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -0,9 % du PIB en 2025, après -1,2 % du PIB un an plus tôt, et iv) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris à -4,0 % du PIB, après -0,4 % un an auparavant, en lien avec la détérioration des termes de l'échange (-10,3 %). La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 10,6 %, contre 10,0 % en 2024. En ce qui concerne les réserves de change, les Services de la BEAC prévoient une augmentation de 4,0 %, cor-

respondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 76,1 %, après 74,9 % à fin 2024. Dans ce sillage, le niveau des réserves en mois d'importations de biens et services s'établirait à 4,8 mois, contre 4,6 mois en 2024.

En ce qui concerne les perspectives à moyen terme, la contribution du secteur hors pétrole dans les recettes fiscales et dans la valeur ajoutée devrait progresser avec la mise en œuvre effective des stratégies d'import-substitution des pays de la CEMAC. Cependant, les tendances divergentes et la volatilité croissante des prix des matières premières observées depuis 2020 devraient persister. Globalement, l'impact net sur la croissance économique serait positif avec une économie de la CEMAC qui continuerait de donner des signes de résilience. Dans ce contexte, les Services de la BEAC projettent une consolidation de la croissance des activités économiques dans la CEMAC à 3,7 % en 2026, et 3,6 % en 2027.

Les autres comptes macroéconomiques seraient caractérisés par : i) une fluctuation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui ressortirait en moyenne annuelle autour de -0,6 % du PIB sur la période 2026-2028, après -0,9 % en 2025 ; ii) une dégradation progressive du déficit du solde extérieur courant, dons inclus, en pourcentage du PIB, à -3,0 % en 2026, -4,1 % en 2027 et à -4,3 % en 2028, en relation essentiellement avec la détérioration anticipée des termes de l'échange sur la période et le recul de la production pétrolière dans certains pays de la CEMAC; et iii) une hausse en moyenne annuelle, entre 2026 et 2028, de la masse monétaire (8,9 %), des avoirs extérieurs nets (23,4 %) et des crédits à l'économie (8,7 %).

Ce vingt-quatrième numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES) diffusé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), présente les évolutions économique, monétaire et financière internationale et sous-régionale pour le quatrième trimestre de l'année 2024.

Evrard Ulrich MOUNKALA

Président du Comité de Validation

I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES, MONETAIRES ET FINANCIERES RECENTES

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en janvier 2025 par le FMI, l'économie mondiale devrait connaître une légère amélioration en 2025, comparativement à 2024 et 2023. Cette tendance devrait se maintenir en 2026. Ainsi, la croissance mondiale devrait se situer à 3,3 % en 2025 et 2026, contre 3,2 % en 2024 et 3,3 % en 2023.

S'agissant du commerce international, le volume des échanges devrait progresser de 3,2 % en 2025, après 3,4 % en 2024 et 0,7 % en 2023. Ces perspectives pourraient toutefois pâtir d'éventuels changements dans la politique commerciale des États-Unis, notamment une hausse prévue des droits de douane.

Sur le front des prix, la désinflation se poursuivrait malgré la résurgence des pressions dans certains pays. Après 4,6 % en 2023, le taux d'inflation mondial ralentirait de 2,6 % en 2024 à 2,1 % en 2025 puis 2,0 % en 2026.

1.1 Activité économique

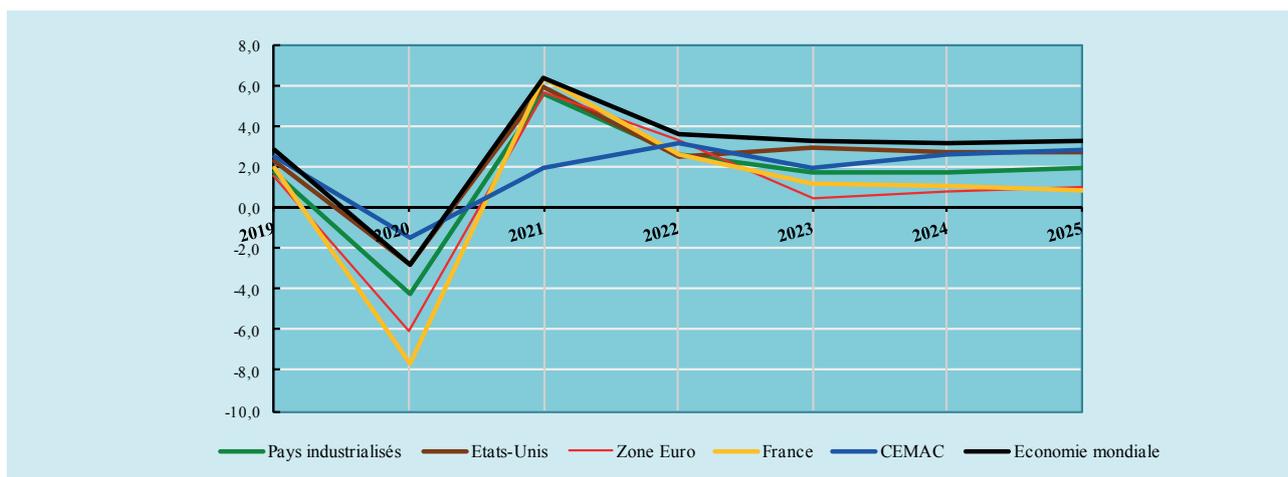
T1 : Taux de croissance réelle des principaux pays partenaires

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2023	2024	2025	2026
Taux de croissance				
Economie mondiale	3,3	3,2	3,3	3,3
Pays avancés	1,7	1,7	1,9	1,8
États-Unis	2,9	2,8	2,7	2,1
Zone Euro	0,4	0,8	1,0	1,4
Pays émergents et en développement	4,4	4,2	4,2	4,3
Chine	5,2	4,8	4,6	4,5
Inde	8,2	6,5	6,5	6,5
Russie	3,6	3,8	1,4	1,2
Afrique Sub-saharienne	3,6	3,8	4,2	4,2
Nigeria	2,9	3,1	3,2	3,0
Afrique du Sud	0,7	0,8	1,5	1,6
Taux de croissance du commerce mondial	0,7	3,4	3,2	3,3
Prix du baril de pétrole ¹ (dollar/baril)	81,13	75,36	69,76	67,96
Taux d'inflation				
Economie mondiale	4,6	2,6	2,1	2,0
Pays avancés	8,1	5,5	5,6	4,5
Pays émergents et en développement	12,0	8,6	4,1	4,3
Pays d'Afrique subsaharienne	3,3	3,2	3,3	3,3

¹ Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

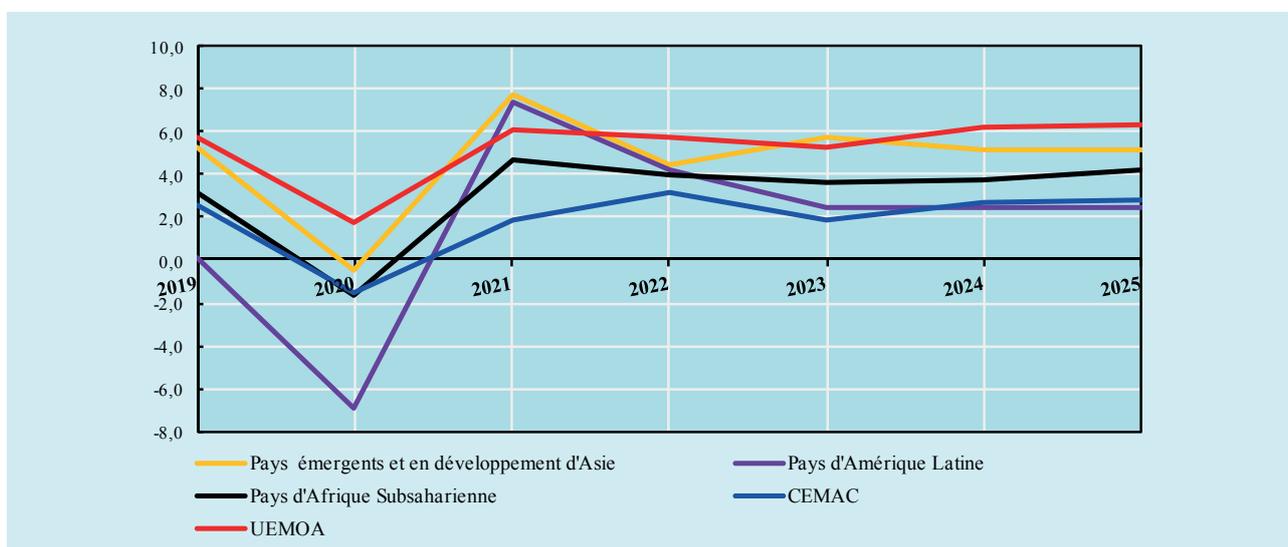
Source : Perspectives de l'Économie Mondiale du FMI, (mise à jour de janvier 2025)

G1 : Taux de croissance réelle des pays industrialisés



Source : Perspectives économiques du FMI, janvier 2025

G2 : Taux de croissance réelle des pays en développement

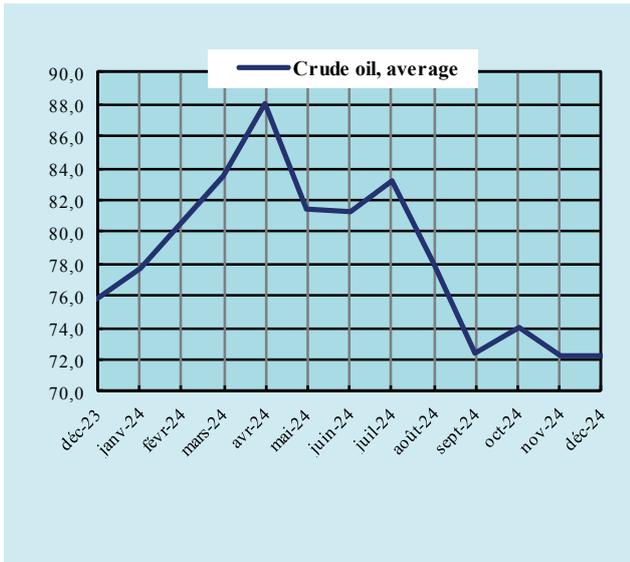


Source : Perspectives économiques du FMI, janvier 2025

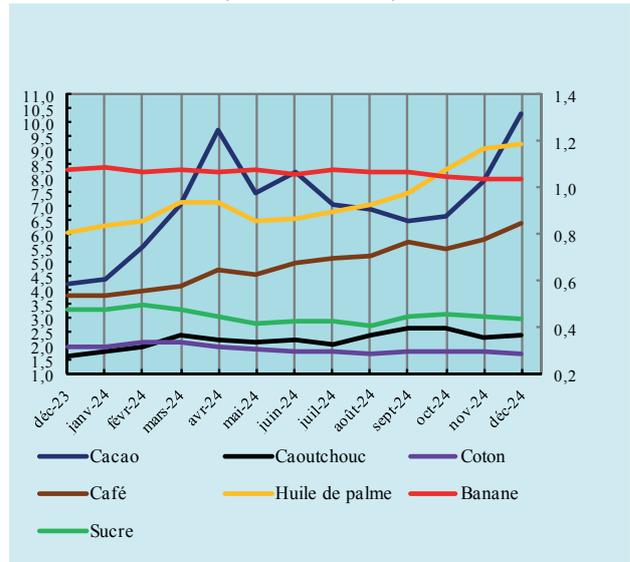
1.2 Marché des produits de base

Au quatrième trimestre 2024, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC ont connu une hausse après un repli observé au troisième trimestre 2024. L'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC a progressé de 4,4 % en glissement trimestriel au quatrième trimestre 2024, après un recul de 9,5 % le trimestre précédent, tiré par la hausse des produits non énergétiques (+ 10,6 %). Les cours des produits énergétiques quant à eux ont enregistré un recul de 4,1 %. En termes de poids dans la dynamique de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC, les produits non énergétiques ont contribué à hauteur de 75,1 % à la variation de l'indice, tandis que les produits énergétiques ont représenté 24,9 %.

G3 : Cours du pétrole (en dollars UDS)

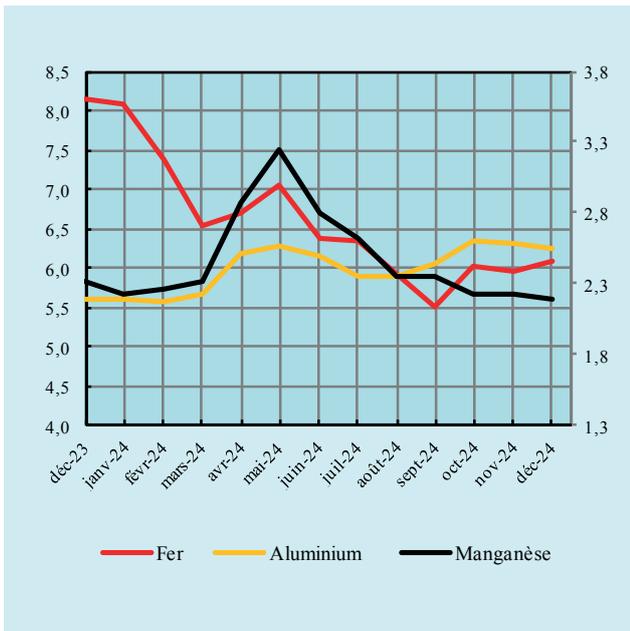


G4 : Cours des produits agricoles d'exportations (en dollars UDS)



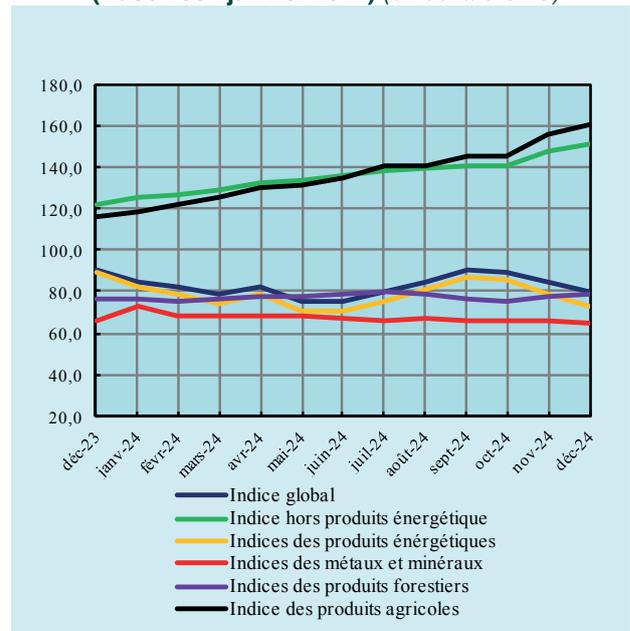
Sucre et l'huile de palme : échelle de droite

G5 : Cours des métaux non précieux (en dollars UDS)



Aluminium et manganèse : échelle de droite

G6 : Indice composite des cours des produits de bases exportés par la CEMAC (Base 100 : janvier 2012) (en dollars UDS)

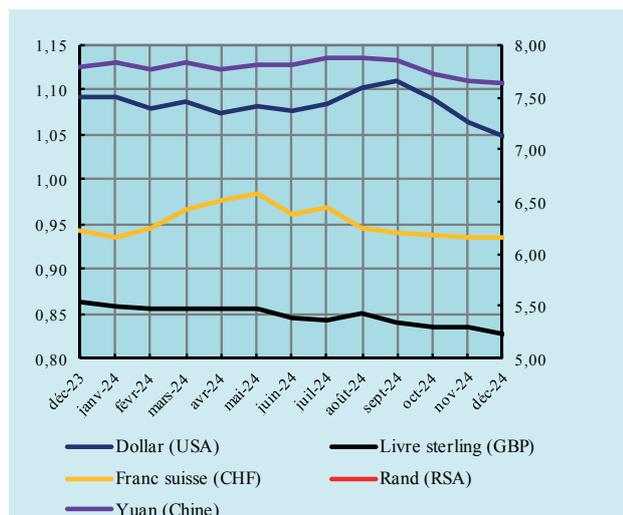


Source : BEAC, à partir des données de la Banque Mondiale, janvier 2025

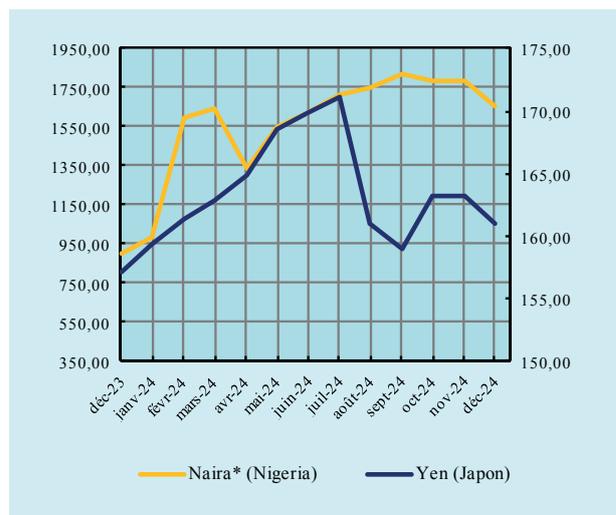
1.3 Marché des changes

Sur le marché des changes, au cours de ces derniers mois, l'euro s'est apprécié par rapport à certaines monnaies, dans un contexte marqué par des évolutions hétérogènes des politiques monétaires dans la plupart des pays avancés. Ainsi, d'après la Banque Centrale Européenne (BCE), le taux de change effectif nominal de l'euro (TCE-41), mesuré par rapport aux devises des 41 principaux partenaires commerciaux de la Zone euro, s'est apprécié de 0,2 % en moyenne, sur la période de février 2024 à janvier 2025. S'agissant des évolutions des taux de change bilatéraux vis-à-vis des autres grandes devises, l'euro s'est apprécié vis-à-vis du naira (+ 5,7 %), du real brésilien (+ 1,1 %), de la livre turque (+ 1,1 %), du dollar canadien (+ 0,2 %), du yen (+ 0,1 %), et du franc suisse (+ 0,1 %). A l'inverse, il s'est déprécié vis-à-vis du rand sud-africain (- 0,5 %), du dollar américain (- 0,4 %), du yuan (- 0,3 %) et de la livre sterling (- 0,2 %).

G7 : Cours moyen mensuel de l'euro



G7 : Cours moyen mensuel de l'euro (suite)



Rand (RSA), Yuan (Chine) et Yen (Japon) : échelle de gauche

Source : : BEAC, à partir des données de la Banque de France, janvier 2025

1.4 Politique monétaire des autres Banques Centrales

Dans les pays avancés et les pays émergents, la plupart des Banques Centrales ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire, en lien avec l'atténuation des pressions inflationnistes. Les banques centrales des pays où l'inflation persiste, restent prudentes dans le cycle d'assouplissement, eu égard à l'évolution des indicateurs de l'activité économique et du marché de l'emploi, ainsi du marché des changes

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la *Bank of England* (BoE), lors de sa réunion du 05 février 2025, a décidé de réduire à nouveau son taux directeur de 25 points de base, le portant à 4,50 %. Cette décision est motivée par la baisse de l'inflation, la diminution des chocs externes et la perspective d'un ralentissement de l'activité économique. La BoE vise ainsi à soutenir la croissance tout en assurant un retour durable de l'inflation à son objectif de 2 %. Parallèlement, la BoE a confirmé la poursuite de la réduction de son portefeuille d'obligations d'État.

Dans la Zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 06 mars 2025, d'abaisser de 25 points de base ses trois taux d'intérêt directeurs. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal sont ramenés à respectivement 2,50 %, 2,65 % et 2,90 % à compter du 12 mars 2025. Par ailleurs, le Conseil a poursuivi la réduction de ses portefeuilles d'actifs. Les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Le Conseil de la Banque du Canada (BdC) a décidé, lors de sa réunion du 12 mars 2025, de poursuivre son assouplissement monétaire. Il a annoncé une nouvelle baisse de 25 points de base de son taux directeur et la poursuite de sa politique de normalisation de son bilan. Ainsi, le taux cible du financement à un jour est fixé à 2,75 %, le taux officiel d'escompte à 3,0 %, et le taux de rémunération des dépôts à 2,70 %. Cette décision s'inscrit dans un contexte où les pressions inflationnistes se sont nettement atténuées, conjuguée avec une croissance de l'économie canadienne qui s'annonce dynamique en 2025.

Aux Etats-Unis, le *Federal Open Market Committee* (FOMC), lors de sa réunion tenue les 28 et 29 janvier 2025, a décidé de maintenir sa fourchette cible des taux à 4,25 % - 4,50 % dans un contexte marqué par une croissance soutenue de l'activité économique, un taux de chômage stabilisé à un niveau bas et des conditions solides du marché du travail. Le Comité a estimé que les risques pesant sur la réalisation de ses objectifs sont globalement équilibrés, mais que les perspectives économiques demeurent incertaines. Par conséquent, il continuera de surveiller de près l'évolution de l'inflation, les conditions du marché du travail et les développements économiques internationaux. En outre, le Comité entend poursuivre la réduction de ses avoirs en titres du Trésor et en titres de créance d'organismes de prêts hypothécaires.

La Banque du Japon (*Bank of Japan* ou BoJ) a décidé, au cours de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 23 au 24 janvier 2025, de relever de 25 points de base son taux au jour le jour sur le marché interbancaire à 0,50 %. Bien que l'inflation se soit rapprochée progressivement de l'objectif visé, la BoJ estime que les salaires continuent d'augmenter et que les entreprises répercutent de plus en plus ces hausses sur les coûts. Elle a jugé approprié d'ajuster le degré d'assouplissement monétaire pour atteindre de manière durable et stable l'objectif de stabilité des prix de 2 %, en augmentant progressivement le taux d'intérêt directeur, tout en maintenant des conditions financières accommodantes.

En Chine, le 27 décembre 2024, la *People's Bank of China* (PBoC) a réduit de 25 points de base le coefficient des réserves obligatoires (CRO), permettant ainsi d'injecter environ 130 milliards d'euros dans l'économie. Cette mesure vise à stimuler la consommation, améliorer l'investissement et accroître la demande intérieure. La PBoC reste déterminée à soutenir une croissance économique robuste et inclusive en favorisant l'expansion de la demande intérieure et en renforçant la structure de l'offre, tout en préservant la stabilité financière.

En Afrique subsaharienne, les banques centrales ont entamé aussi la normalisation de leurs politiques monétaires, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes.

En République Démocratique du Congo, le 30 janvier 2025, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé de laisser inchangés ses taux directeurs. Ainsi, le taux directeur de la BCC est maintenu à 25,00 %, les coefficients des réserves obligatoires pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale restent à 12,00 % à 0,00 % respectivement. Le statu quo a été observé sur les coefficients appliqués aux dépôts à vue (13,00 %) et à terme en devises (12,00 %).

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Nigéria (*Central Bank of Nigeria* ou CBN) a décidé, au terme de sa réunion tenue les 19 et 20 février 2025, de laisser inchangée l'orientation de sa politique monétaire. Le CPM a ainsi décidé de maintenir : i) le taux directeur à 27,50 %, ii) le corridor asymétrique a + 500/- 100 points de base autour du *Monetary Policy Rate* ; iii) le coefficient des réserves obligatoires (*cash reserve requirement* ou CRR) à 50,0 % ; et iv) le ratio de liquidité à 30,0 %. Le Comité a noté avec satisfaction l'appréciation du taux de change qui devrait avoir un impact positif sur la dynamique des prix à court et moyen terme. Cependant, il a reconnu qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de stabilité des prix. En Afrique du Sud, la *South African Reserve Bank* (SARB), dans son communiqué de presse du 30 janvier 2025, a annoncé sa décision de baisser de 25 points de base son taux directeur à 7,50 %, dans un contexte de relâchement des tensions inflationnistes.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de sa réunion du 05 mars 2025, de maintenir son principal taux directeur à 3,50 % et son taux sur le guichet de prêt marginal à 5,50 %. Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par une inflation contenue et une amélioration des comptes extérieurs de l'UEMOA. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques est resté inchangé à 3,0 %.

1.5 Politique monétaire de la BEAC

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en session ordinaire le 24 mars 2025 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), au regard des évolutions économiques et financières observées au niveau international, caractérisées par des risques qui pourraient altérer la dynamique actuelle des cours des matières premières, et au niveau sous-régional, par i) une consolidation de la croissance économique, ii) un renforcement de la position extérieure de la monnaie, et iii) une atténuation des tensions inflationnistes, a décidé de ramener :

- * le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres de 5,00 % à 4,50 % ;
- * le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,75 % à 6,00 % .

En revanche, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir :

- * le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- * les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

2. SECTEUR RÉEL DE LA CEMAC

2.1 Activité économique récente

Dans la CEMAC, au terme du quatrième trimestre 2024, les activités du secteur productif ont continué de s'accélérer, portées essentiellement par l'orientation favorable observée au niveau des industries extractives, aussi bien les hydrocarbures que le manganèse, de l'agriculture de rente avec l'embellie du cacao et dans une moindre mesure du coton, des BTP, du commerce et des services marchands.

Les données à haute fréquence recueillies par les Services de la BEAC ont révélé une hausse des activités économiques dans la sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC s'est accru de 10,6 % au quatrième trimestre, contre 8,5 % au troisième trimestre 2024 et 4,5 % un an plus tôt. Les activités du secteur productif de la CEMAC ont continué de tirer profit de la bonne dynamique observée au niveau des hydrocarbures, principalement au Gabon. Ceci a été induit par un niveau soutenu des investissements réalisés par les opérateurs au cours des années récentes dans l'optimisation des vieux puits et le forage des nouveaux afin de tirer profit des cours favorables du pétrole brut sur le marché international. Du côté des mines, les bonnes performances du manganèse et de l'or avec l'entrée en production de quatre nouvelles sociétés minières en République Centrafricaine, ont renforcé cette dynamique. Les activités agricoles ont vigoureuses, en lien avec l'embellie de cours du cacao, devenant le troisième produit d'exportation de la CEMAC et le premier produit au Cameroun. D'autres produits de rente à l'instar du coton ont également été porteur de croissance. En outre, les services marchands ont continué de croître, tandis que les industries manufacturières se sont maintenues, bénéficiant i) d'une amélioration progressive depuis le début de l'année 2024 de l'offre en énergie électrique suite à l'entrée en production graduelle des turbines du barrage de Nachtigal au Cameroun, d'un potentiel énergétique total de près de 420 MW, ii) d'un doublement de la capacité de l'usine hydroélectrique de Boali 2 en République Centrafricaine, iii) de l'entrée en production de la centrale solaire de la plaine d'Ayémé au Gabon d'une capacité de 30 MW et iv) de l'entrée en production de la centrale de Sakaï en République Centrafricaine d'une capacité de 15 MW . En revanche, les opérateurs de la sylviculture continuent de subir les effets du coût toujours élevé du gasoil d'une part, et de la mise en œuvre effective de l'interdiction de l'exportation des grumes à la faveur des produits transformés, prise par les autorités de la CEMAC, d'autre part.

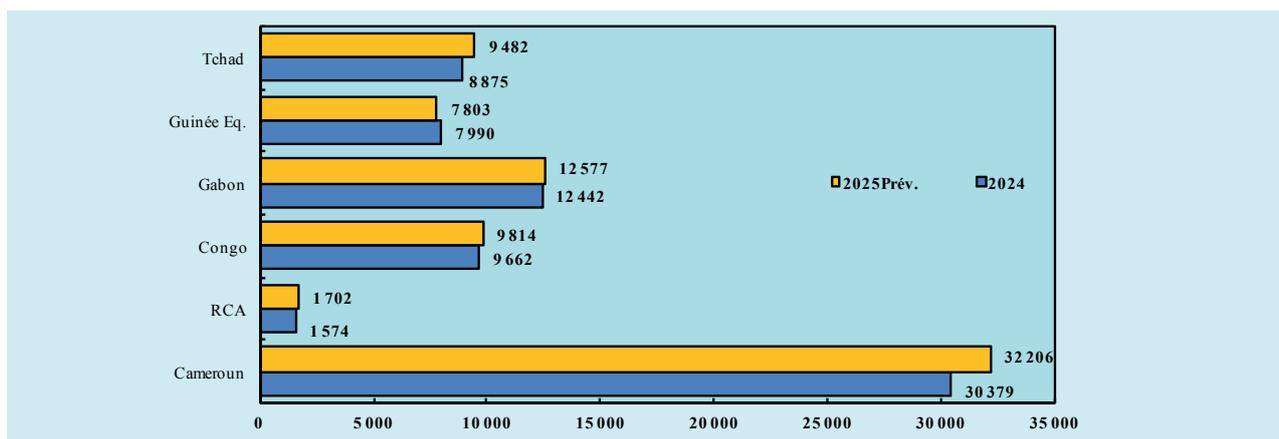
2.2 Perspectives macroéconomiques à court terme

Au premier trimestre 2025, la dynamique des activités du secteur productif de la CEMAC ralentirait, en lien pour l'essentiel avec un léger décrochage projeté au niveau des industries extractives qui devraient pâtir de la baisse des cours du baril du pétrole brut. En revanche, les activités minières, dominées par le manganèse et l'or, devraient s'accroître, en raison de la hausse des cours sur les marchés internationaux conjuguée avec un accroissement des capacités de production en République Centrafricaine, suite au démarrage des activités de quatre nouvelles sociétés minières et aux effets des actions de lutte contre la fraude et la contrebande d'or menées par l'Etat. L'activité des industries manufacturières repartirait à la hausse, tirée principalement par l'agro-industrie. Les cimenteries dans la CEMAC resteraient dynamiques, traduisant la bonne orientation des

BTP sur la période à la faveur de la finalisation des travaux publics prévus pour l'année 2024 et du démarrage des travaux de 2025, combiné au dynamisme des investissements du secteur privé. Les transports et les télécommunications devraient continuer de soutenir les services marchands, tandis que le commerce de détail repartirait à la hausse.

Ainsi, au premier trimestre 2025, l'ICAE de la CEMAC devrait progresser de 6,1 % en glissement annuel (après 10,6 % un trimestre plus tôt), contre 7,8 % un an auparavant. Sur la base de ces éléments, la prévision en glissement annuel du taux de croissance du PIB réel de la CEMAC devrait s'établir autour de 2,9 % au terme du premier trimestre 2025, contre 3,2 % au quatrième trimestre 2024, et 3,3 % un an auparavant.

G9 : PIB nominal des pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)



Source : BEAC

T2 : Contribution à la croissance de la CEMAC

	Secteur primaire			Secteur secondaire			Secteur tertiaire			Taxes nettes sur les produits		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2022	2023	2024
		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.		Estim.	Prev.
Cameroun	0,2	0,3	0,2	0,7	0,7	1,1	2,3	2,2	2,2	0,1	0,3	0,2
République Centrafricaine	0,4	0,3	2,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,9	0,3	0,2	0,4	0,8
Congo	-0,4	0,2	1,4	0,3	0,2	1,5	1,5	0,5	1,3	0,0	0,0	0,2
Gabon	1,3	0,7	0,3	0,4	1,4	1,1	0,7	0,8	0,3	-0,1	0,6	0,3
Guinée Equatoriale	-5,2	0,3	-0,8	-2,0	-0,8	-2,1	1,4	1,3	0,5	0,1	0,1	0,1
Tchad	1,8	-0,6	1,0	0,3	0,0	0,5	1,5	1,6	2,3	0,4	0,0	0,0
CEMAC	0,3	0,7	0,8	0,1	0,6	0,8	1,6	1,5	1,3	-0,1	-0,2	-0,1

Source : BEAC

2.3 Prix

Au quatrième trimestre 2024, le taux d'inflation sous-régional, toujours au-dessus du seuil communautaire, a poursuivi sa tendance baissière entamée depuis plus d'un an. Ainsi, en moyenne annuelle, il est revenu de 4,3 % en septembre 2024 à 4,1 % en décembre 2024, contre 5,6 % un an plus tôt. De même, en glissement annuel, le taux d'inflation est descendu à 4,4 % en décembre 2024, contre 4,8 % douze mois plus tôt.

Par fonction de consommation, en glissement annuel, la dynamique de l'inflation a été impactée à fin décembre 2024 par une contribution de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 2,8 points, contre 1,9 points un an auparavant, tandis que l'apport de la fonction « transport » (contenant le poste lié aux prix des carburants) est revenu à 1,1 points, après 1,4 points un an plus tôt. L'accélération de l'inflation des produits alimentaires entamée en septembre 2024 s'est poursuivie au quatrième trimestre 2024, après cinq mois consécutifs de ralentissement.

T3 : Taux d'inflation sur les 12 derniers mois

Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Cameroun	7,4	7,2	7,0	6,6	6,4	6,1	5,8	5,4	5,1	4,9	4,7	4,6	4,5
République Centrafricaine	3,0	2,2	1,5	1,1	1,5	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2	1,0	1,3	1,5
Congo	4,3	4,3	4,2	4,1	4,0	4,0	3,9	3,8	3,7	3,4	3,2	3,0	3,1
Gabon	3,6	3,4	3,1	2,9	2,7	2,4	2,2	2,0	1,8	1,6	1,4	1,3	1,2
Guinée Equatoriale	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,2	2,5	2,7	2,8	3,0	3,1	3,2	3,4
Tchad	4,1	-4,9	-3,5	-1,6	0,3	3,5	4,1	4,7	5,1	5,4	5,5	5,8	5,7
CEMAC	5,6	5,4	5,1	4,9	4,7	4,6	4,6	4,5	4,4	4,3	4,2	4,1	4,1
Médiane CEMAC	3,9	3,5	3,3	3,1	2,9	3,0	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,2
UEMOA	3,8	3,5	3,3	3,0	3,0	3,0	3,1	3,2	3,3	3,4	3,5	3,5	3,5
Zone Euro	5,4	4,9	4,5	4,1	3,7	3,4	3,2	3,0	2,7	2,5	2,4	2,4	2,4
France	5,6	5,3	4,9	4,6	4,1	3,9	3,6	3,4	3,1	2,9	2,6	2,5	2,3
Etats-Unis	3,3	3,0	2,7	2,5	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0			

Sources : FMI, Administrations nationales et BEAC

Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation

	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Cameroun	5,9	5,2	5,0	4,7	4,6	4,5	4,3	3,9	3,8	4,4	4,4	4,3	5,0
République Centrafricaine	2,3	1,0	-1,1	0,1	1,4	0,4	1,0	1,5	2,0	1,7	1,2	4,4	4,2
Congo	5,6	3,4	1,9	2,0	2,3	3,6	3,6	3,7	2,8	2,5	2,1	2,5	6,3
Gabon	2,2	2,3	2,0	1,9	1,7	1,3	1,0	0,7	0,5	0,4	0,7	1,1	0,9
Guinée Equatoriale	2,1	2,3	2,9	2,6	3,3	3,6	4,6	3,4	3,5	3,2	3,7	3,7	3,4
Tchad	4,3	2,4	4,4	4,5	3,1	7,5	8,4	10,2	6,6	7,1	4,9	5,7	3,7
CEMAC	4,8	3,9	4,0	3,8	3,7	4,4	4,5	4,5	3,8	4,1	3,8	4,0	4,4
Médiane CEMAC	3,3	2,4	2,4	2,3	2,7	3,6	3,9	3,5	3,1	2,8	2,9	4,0	3,9
UEMOA	2,5	2,7	2,9	3,0	3,7	4,3	4,4	4,4	4,3	3,7	3,4	2,5	2,6
Zone Euro	2,9	2,8	2,6	2,4	2,4	2,6	2,5	2,6	2,2	1,7	2,0	2,2	2,4
France	4,1	3,4	3,2	2,4	2,4	2,6	2,5	2,7	2,2	1,4	1,6	1,7	1,8
Etats-Unis	2,5	2,3	2,2	2,4	2,0	2,0	1,8	1,7	1,3	1,6			

Sources : FMI, Administrations nationales

T4. Indice des prix de la CEMAC par fonction de consommation

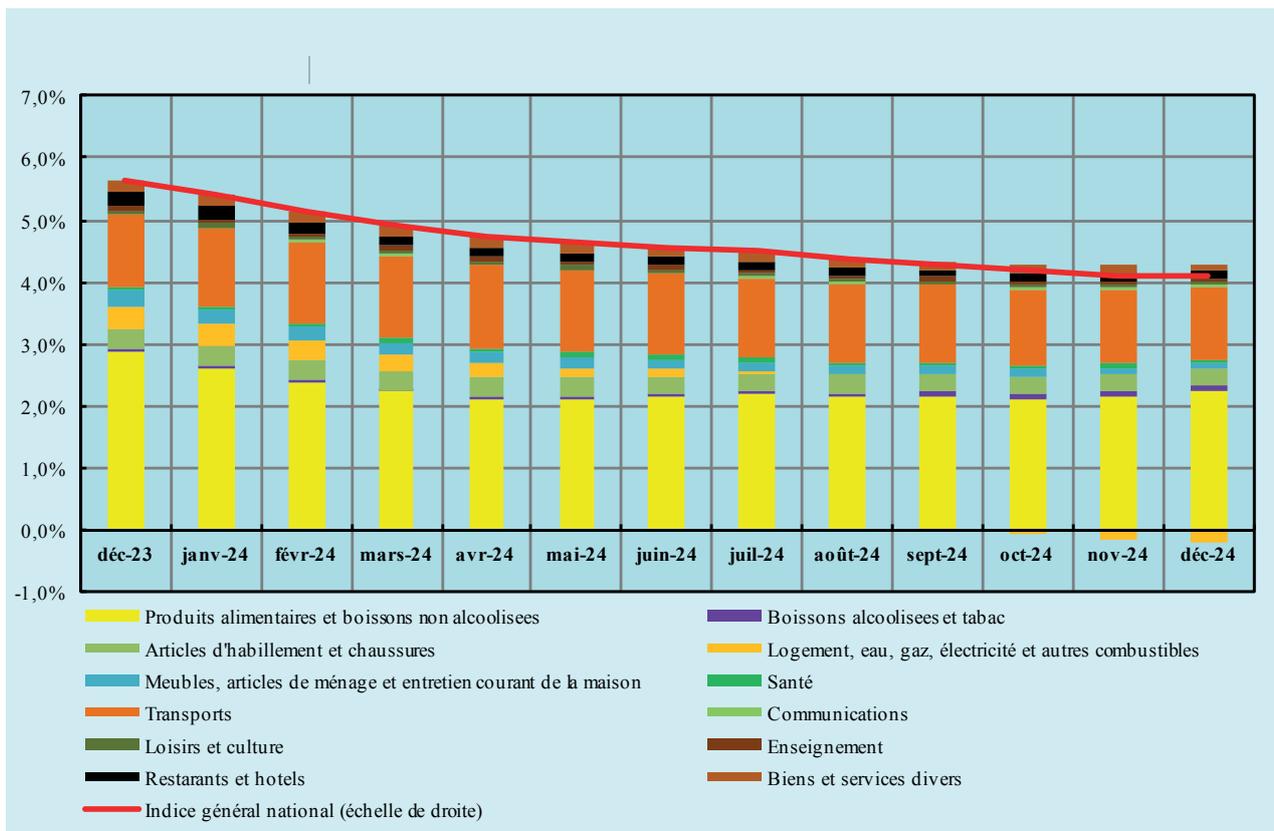
Base 100 : Année 2011

POSTES DE CONSOMMATION	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Moy. Ann.	Gli. Ann.
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	127,9	127,1	127,1	127,9	129,0	131,6	133,1	134,1	133,3	134,8	134,6	134,7	136,1	5,0 %	6,5 %
Boissons alcoolisées et tabac	111,8	111,9	112,7	113,2	112,9	113,0	113,4	114,5	114,4	115,2	114,9	115,8	116,1	2,6 %	3,9 %
Articles d'habillement et chaussures	114,8	114,5	114,8	115,1	115,2	115,4	115,5	115,6	115,7	116,1	116,2	116,6	117,7	3,1 %	2,5 %
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	109,3	103,3	103,4	103,3	103,4	103,8	104,1	104,4	104,5	105,4	105,1	105,9	106,4	-2,0 %	-2,7 %
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	114,9	115,0	115,4	115,3	115,5	115,8	116,0	116,3	116,6	116,6	116,4	116,5	116,5	1,9 %	1,4 %
Santé	103,9	103,9	104,0	104,1	104,3	104,3	104,6	104,7	104,7	105,1	105,4	105,4	105,7	1,5 %	1,8 %
Transports	124,6	124,9	132,3	134,2	135,0	135,3	135,1	135,3	135,7	135,2	136,0	136,5	137,2	11,5 %	10,2 %
Communications	103,0	102,9	102,9	103,1	103,0	103,2	103,2	103,3	103,3	103,8	103,7	103,9	104,1	0,6 %	1,1 %
Loisirs et culture	106,9	107,1	107,2	107,2	107,3	107,3	107,3	107,3	108,0	108,1	108,2	108,0	108,2	1,8 %	1,2 %
Enseignement	109,5	109,3	109,3	109,2	109,4	109,4	109,6	110,0	110,2	110,7	111,0	111,3	111,3	1,9 %	1,6 %
Restaurants et hôtels	114,3	114,3	114,6	115,0	114,8	115,0	115,4	115,6	115,8	115,7	115,9	116,4	116,8	1,9 %	2,2 %
Biens et services divers	111,3	111,4	112,0	112,1	112,2	112,4	112,8	112,9	113,1	113,4	113,5	113,7	114,0	2,8 %	2,5 %
Indice général	118,2	117,6	118,5	119,0	119,5	120,5	121,1	121,8	121,7	122,3	122,4	122,6	123,4	4,1 %	4,4 %
Energie	108,3	97,4	104,3	104,7	104,9	105,3	105,1	105,3	106,0	105,7	106,0	106,7	107,1	-1,3 %	-1,0 %
Produits frais	130,2	128,7	128,9	129,2	130,3	132,6	134,9	137,1	136,9	139,3	138,5	138,9	140,9	7,2 %	8,2 %
Hors énergie et produits frais	95,7	95,6	96,2	96,6	96,9	97,2	97,3	97,4	97,7	97,9	98,1	98,2	98,7	2,6 %	3,1 %
Importé	114,4	114,4	115,3	115,7	116,2	117,0	116,9	117,0	117,1	117,8	117,9	118,3	118,8	3,1 %	3,9 %
Local	118,8	118,0	118,9	119,6	120,1	121,4	122,3	122,9	122,7	123,3	123,2	123,4	124,1	4,0 %	4,4 %
Durable	115,9	116,2	116,1	116,6	117,0	117,6	117,9	117,5	118,5	118,5	118,8	119,3	119,6	4,5 %	3,2 %
Non-durable	123,1	122,2	122,6	122,9	123,3	125,7	127,1	128,7	128,1	129,8	129,3	129,5	130,0	4,6 %	5,6 %
Semi-durable	111,2	110,6	111,5	112,3	112,9	113,6	114,0	113,5	114,0	115,1	114,6	114,5	115,8	2,4 %	4,1 %
Services	111,9	111,6	112,9	113,5	113,9	114,0	114,2	114,4	114,5	114,7	115,0	115,2	115,5	3,5 %	3,3 %
Primaire	136,5	134,8	134,8	135,6	136,5	140,2	143,0	146,3	145,3	148,3	146,7	146,2	148,0	7,4 %	8,4 %
Secondaire	112,2	111,9	112,6	112,9	113,2	114,3	114,6	113,9	114,1	114,1	114,5	115,0	115,4	2,6 %	2,9 %
Tertiaire	111,9	111,6	112,9	113,5	113,9	114,0	114,2	114,4	114,5	114,7	115,0	115,2	115,5	3,5 %	3,3 %
Hors Alimentation	112,7	111,3	112,7	113,1	113,3	113,5	113,7	113,9	114,1	114,4	114,5	114,9	115,4	2,8 %	2,5 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

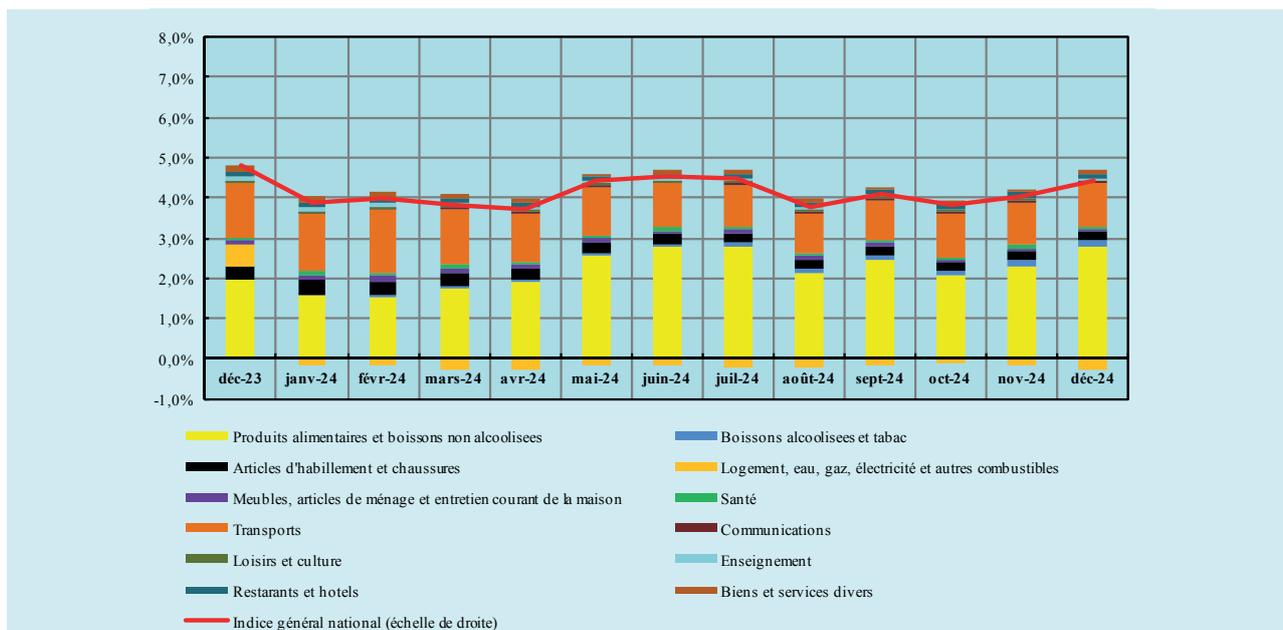
(*) Moyenne annuelle, (**) Glissement annuel

G10 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC de la CEMAC (en moyenne annuelle)



Sources : Administrations nationales et BEAC

G11 : Contributions absolues des fonctions de consommation à l'IPC dans la CEMAC (en glissement annuel)



Sources : Administrations nationales et BEAC

3. BALANCE DES PAIEMENTS ET COMPETITIVITE

3.1 Balance des paiements

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons compris, se creuserait pour atteindre 4,0 % du PIB en 2025, soit 3 009,3 milliards, contre - 0,4 % du PIB en 2024. Cette évolution résulterait principalement de la baisse des exportations (- 4,6 points en terme de contribution), en relation essentiellement avec la baisse prévue des cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux de 11,4 % à 69,8 dollars. Toutefois, cette baisse des exportations serait partiellement compensée par la réduction des déficits de la balance des services (+ 0,6 point) et de la balance des revenus (+ 0,6 point), ainsi que par la hausse des transferts courants entrants (+ 0,2 point). Plus précisément, le déficit de la balance des services diminuerait de - 5,6 % du PIB en 2024 à - 4,8 % du PIB en 2025. Le déficit de la balance des revenus se réduirait, à - 4,7 % du PIB en 2025, après - 5,5 % du PIB l'année précédente. Quant à l'amélioration de la balance des transferts courants de 1,3 % du PIB en 2024 à + 1,4 % du PIB en 2025, elle découlerait de l'augmentation des dons officiels escomptés par le Tchad.

S'agissant du compte de capital et des opérations financières, le solde net créditeur du compte de capital augmenterait légèrement, atteignant + 0,8 % du PIB en 2025, soit 572,8 milliards, contre + 0,5 % du PIB en 2024. Cette progression s'expliquerait surtout par la hausse des dons projets attendus par les Administrations publiques, conformément aux Lois de finances Initiales 2025. Par ailleurs, le solde net créditeur du compte financier progresserait, passant de + 1,1 % du PIB en 2024 (833,0 milliards) à + 3,5 % du PIB en 2025 (2 661,1 milliards). Cette dynamique serait principalement le résultat de l'augmentation des flux nets entrants d'investissements et des emprunts nets auprès des non-résidents.

Au total, ces évolutions entraîneraient une stabilisation du solde global de la balance des paiements à + 0,3 % du PIB en 2025, comme en 2024. Cette stabilité du solde global en pourcentage du PIB résulterait principalement de la contraction de l'excédent de la balance des transactions courantes (- 3,6 points). Toutefois, cette détérioration serait compensée par les améliorations des soldes créditeurs du compte de capital (+ 0,3 point), des investissements de portefeuille (+1,0 point) et des autres investissements (+ 1,6 points). L'excédent global de la balance des paiements, combiné avec l'accumulation nette d'arriérés de paiements extérieurs (estimée à 88,7 milliards), entraîneraient une augmentation des réserves de change de 323,4 milliards en 2025. A fin 2025, le stock de réserves officielles couvrirait environ 4,79 mois d'importations de biens et services, contre 4,61 mois un an plus tôt.

T5 : Soldes de la balance des paiements (en % du PIB)

	Solde des transactions courantes			Solde du compte de capital et d'opérations financières			Solde global		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
Cameroun	-4,3	-2,9	-3,1	2,9	2,9	3,8	-1,0	0,9	0,7
République Centrafricaine	-4,0	-10,8	-8,8	6,1	11,5	12,7	3,3	1,9	3,9
Congo	-4,5	-10,1	-10,1	8,3	14,8	12,3	4,6	0,6	3,3
Gabon	7,9	6,8	3,7	-6,9	-11,2	-0,1	0,4	-3,1	3,1
Guinée Equatoriale	-3,4	-5,2	-6,9	1,9	1,3	5,3	-1,3	-3,1	-1,6
Tchad	4,4	3,3	0,7	-2,6	0,0	1,8	1,5	4,0	2,6
CEMAC	-0,6	-0,4	-4,0	1,1	1,6	4,3	0,0	0,3	0,3

Source : BEAC

T6 : Solde de la balance commerciale

	Exportations (variation en %)			Importations (variation en %)			Balance commerciale (en milliards de FCFA)		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
	Cameroun	-10,9	7,2	-4,5	3,9	5,0	2,7	-843,9	-803,9
République Centrafricaine	1,7	-30,0	48,8	-0,1	23,2	-1,2	-160,2	-252,7	-213,4
Congo	-21,7	3,0	-10,4	52,4	13,3	-2,6	1 842,6	1 614,3	1 202,3
Gabon	-10,4	-1,4	-2,6	5,1	0,8	5,9	3 370,8	3 272,3	2 994,2
Guinée Equatoriale	-53,9	-4,2	-29,1	-16,2	-0,6	-1,2	981,5	906,5	383,5
Tchad	-6,3	-1,5	-10,3	19,7	2,5	6,0	1 257,5	1 180,3	814,4
CEMAC	-20,9	4,9	-18,0	13,9	6,0	2,5	6 712,3	6 918,5	3 107,8

Source : BEAC

3.2 Compétitivité

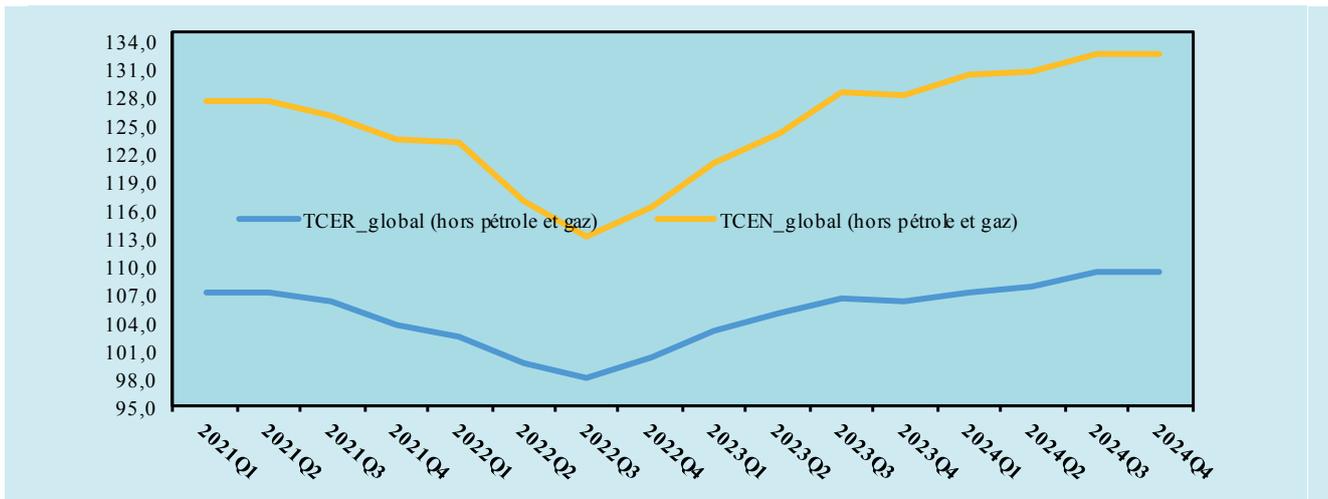
Au quatrième trimestre 2024, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix, s'est déprécié, indiquant un gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le TCER global s'est inscrit en baisse de 1,4 %, après une hausse de 1,4 % au troisième trimestre 2024.

Le gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2024 est à mettre en relation avec l'amélioration de la compétitivité sur le front des importations (- 1,4 %) et des exportations (- 1,4 %). Sur la période d'analyse, le TCER s'est inscrit en-deçà du taux de change effectif nominal (TCEN), reflétant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux clients et fournisseurs. En moyenne, les taux d'inflation dans la sous-région sont faibles, en comparaison avec les partenaires commerciaux. Ainsi, en variation trimestrielle, le taux d'inflation de la CEMAC a progressé de 0,1 % au quatrième trimestre 2024, contre une hausse de 1,2 % en moyenne dans les pays partenaires. En termes réels, le FCFA s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain (- 3,3 %), de la livre sterling britannique (- 2,2 %), du yuan chinois (- 2,0 %) et de l'euro (- 0,1 %).

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au quatrième trimestre 2024, la contribution absolue du TCER des importations a été de - 1,1 point et celle des exportations de - 0,3 point.

Au cours du quatrième trimestre 2024, en variation trimestrielle, le TCER des exportations a reculé de 1,4 % au quatrième trimestre 2024, contre une progression de + 1,5 % au trimestre précédent, en relation avec l'effet combiné d'une dépréciation du TCEN des exportations (- 0,8 %) et d'un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (- 1,1 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

G12: Evolution du TCER/TCEN



Source : BEAC

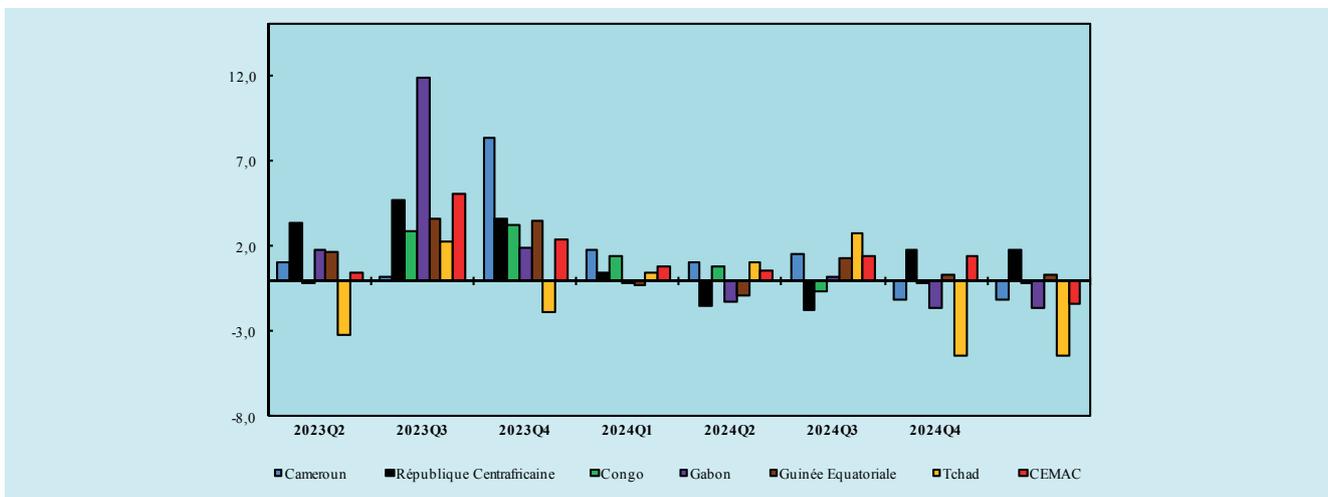
T7 : Compétitivité (variations en %)

	TCER composite (*)				TCER des exportations				TCER des importations			
	2024Q1	2024Q2	2024Q3	2024Q4	2024Q1	2024Q2	2024Q3	2024Q4	2024Q1	2024Q2	2024Q3	2024Q4
Cameroun	1,8	1,1	1,5	- 1,1	0,4	1,0	1,4	- 1,1	2,7	1,1	1,6	- 1,1
République Centrafricaine	0,5	- 1,5	- 1,7	1,8	- 0,2	- 1,8	- 0,5	2,4	0,6	- 1,4	- 2,1	1,6
Congo	1,4	0,8	- 0,7	0,0	1,1	- 0,1	- 0,3	0,4	1,5	1,0	- 0,7	- 0,1
Gabon	- 0,1	- 1,3	0,2	- 1,7	0,1	- 1,7	0,3	- 2,0	- 0,3	- 0,6	0,1	- 1,1
Guinée Equatoriale	- 0,2	- 0,9	1,3	0,4	- 0,4	- 1,0	1,5	0,7	0,1	- 0,7	0,9	- 0,2
Tchad	0,5	1,1	2,8	- 4,4	0,1	- 0,2	3,0	- 4,6	0,9	2,3	2,5	- 4,2
CEMAC	0,8	0,6	1,4	- 1,4	0,4	- 0,2	1,5	- 1,4	0,9	0,9	1,4	- 1,4

(*) Cotation au certain du FCFA par rapport aux autres monnaies.

Source : BEAC

G13 : Evolution de l'indice composite du TCER



Source : BEAC

4. SECTEUR PUBLIC

Finances publiques et endettement

La situation des finances publiques s'améliorerait légèrement avec un solde budgétaire (base engagements, dons compris) qui passerait de - 0,6 % du PIB en 2024 à + 0,0 % du PIB en 2025. Cette évolution résulterait principalement de la hausse des recettes non pétrolières (+1,5 points) et des dons (+ 0,3 point). Toutefois, ces dynamiques positives seraient partiellement atténuées par les contributions de l'augmentation des dépenses publiques (- 1,2 points) et de la baisse des recettes pétrolières (- 0,1 point). La hausse des dépenses publiques serait liée à l'accroissement des dons et prêts projets, appuyée par l'organisation de scrutins politiques prévus dans certains pays de la CEMAC, notamment au Cameroun, en République Centrafricaine et au Gabon. Quant à l'augmentation des recettes non pétrolières, elle découlerait des efforts de mobilisation des recettes, notamment grâce à l'informatisation accrue du processus de collecte des recettes fiscales et à l'élargissement de la base fiscale.

Concernant l'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC, elle devrait rester restrictive et procyclique en 2025. En effet, le solde budgétaire ajusté du cycle de la communauté demeurerait positif, dans un contexte marqué par des efforts accrus de consolidation budgétaire. En 2025, le solde budgétaire ajusté du cycle s'établirait à 1,1 % du PIB, contre + 1,0 % du PIB l'année précédente. Par ailleurs, en raison de la persistance des crises sécuritaires en République Centrafricaine et au Tchad, ainsi que de l'attentisme des investisseurs avec l'organisation des élections présidentielles dans certains pays, le niveau d'activité économique de la CEMAC resterait en deçà de son potentiel. Ainsi, l'écart de production en 2025 s'établirait à - 1,6 % du PIB potentiel. Toutefois, l'impulsion budgétaire serait négative en 2025, en lien avec une orientation budgétaire de plus en plus restrictive.

Au total, la situation des finances publiques de la CEMAC afficherait, à la fin de l'année 2025, un solde global base engagements hors dons déficitaire de 716,2 milliards, après un déficit de 840,5 milliards l'année précédente. Avec une augmentation des arriérés de paiements de 385,8 milliards, le déficit global (base caisse) des finances publiques s'élèverait à 330,4 milliards. Pour financer ce déficit, les États devraient mobiliser des tirages d'environ 2 092,7 milliards et bénéficier de dons à hauteur de 687,2 milliards auprès des partenaires financiers internationaux, ainsi que de 173,4 milliards auprès du système bancaire sous régional. Ces tirages permettraient d'amortir leurs dettes extérieures à hauteur de 2 061,4 milliards et de réduire leur endettement vis-à-vis du système non bancaire de la CEMAC d'un montant de 561,2 milliards. Ainsi, le profil d'endettement des États de la CEMAC en 2025 se caractériserait par : (i) un encours de la dette globale de 44,1 % du PIB en 2025, contre 46,8 % du PIB un an plus tôt ; (ii) un ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires de 18,6 %, contre 23,1 % l'année précédente ; et (iii) un ratio du service de la dette extérieure sur les exportations de 14,0 % en 2025, après 13,6 % en 2024.

T8 : Evolution des finances publiques des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Solde budgétaire global, base engagements, dons compris			Recettes globales			Dépenses globales		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
Cameroun	- 0,4	- 1,3	- 3,2	17,2	15,8	16,5	18,1	17,5	20,0
République Centrafricaine	- 3,5	- 4,2	- 5,7	92,1	101,2	145,1	18,4	21,5	13,4
Congo	5,6	2,8	4,7	24,8	21,4	35,0	20,0	18,9	30,6
Gabon	0,7	- 0,9	1,5	23,1	24,1	27,3	22,4	25,4	25,7
Guinée Equatoriale	2,4	- 0,5	- 6,5	21,2	17,5	27,5	18,9	18,1	34,0
Tchad	- 0,9	- 0,3	- 3,1	13,8	14,3	18,1	15,8	15,8	22,7
CEMAC	0,7	- 0,6	- 1,6	18,9	17,8	23,8	18,8	18,9	25,8

Sources : Administrations nationales et BEAC

T9 : Evolution de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC (en % du PIB)

	Encours de la dette extérieure (en % du PIB)			Service de la dette exté- rieure (en % des Xbsnf)			Service de la dette extérieure (en % des recettes budgétaires)		
	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.	2023	2024	2025 Prev.
Cameroun	28,0	26,0	25,8	21,6	18,5	19,7	18,9	18,5	17,2
République centrafricaine	21,7	22,5	20,7	0,4	0,5	0,7	3,3	3,8	4,5
Congo	42,6	40,3	37,6	15,0	12,0	15,9	32,8	29,8	31,9
Gabon	37,5	30,2	29,4	15,0	20,0	11,5	32,1	37,9	21,4
Guinée Equatoriale	13,0	11,4	12,6	1,3	6,6	7,4	1,6	9,2	9,0
Tchad	13,2	15,3	15,6	6,8	7,5	7,2	13,9	14,0	9,6
CEMAC	27,4	25,3	24,8	13,4	13,6	14,0	21,1	23,1	18,6

Sources : Administrations nationales et BEAC

5. MONNAIE ET CREDIT

A fin décembre 2024, l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) de la CEMAC et de ses composantes, a été marquée, en glissement annuel, par :

- une augmentation des avoirs extérieurs nets du système monétaire (11,7 % à 3 341,8 milliards). Cette hausse a résulté principalement de l'amélioration des termes de l'échange (+ 0,7 %) et des entrées substantielles de capitaux sous forme d'IDE (+ 47,2), essentiellement dans le secteur pétrolier, en dépit de l'augmentation des importations. L'évolution induite a entraîné une hausse des avoirs en compte courant chez les correspondants, liée aux opérations de la Salle des marchés de la BEAC et associée à une diminution des engagements extérieurs des banques (- 3,7 %) que la baisse des avoirs extérieurs des banques (- 42,4 %) n'a pas suffi à compenser. Les réserves de change ont atteint 7 294,9 milliards à fin décembre 2024, soit une couverture de 4,61 mois d'importations de biens et services. Comme conséquence des hausses simultanées des disponibilités extérieures (5,9 %) et des engagements à vue (1,6 %), le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est inscrit en hausse de 3,0 points pour se situer à 74,9 % au 31 décembre 2024 ;
- une hausse continue des créances nettes du système monétaire sur les États (+ 5,3 % à 10 299,8 milliards), reflétant la persistance des besoins de financement public et le succès des émissions de titres publics sur le marché sous-régional;
- une forte progression des crédits à l'économie, (19,6 %, soit 12 670,1 milliards), traduisant un renforcement soutenu de l'activité économique régionale, notamment dans les secteurs tels que l'industrie et les services.

En définitive, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 10,0 % à 20 958,7 milliards, portée principalement par l'expansion des crédits à l'économie. En effet, les avoirs extérieurs nets, les créances nettes sur les États et les crédits à l'économie ont eu une influence positive sur l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 1,9 points, 2,7 points et 10,9 points. Toutefois, la contribution négative des ressources non monétaires (- 5,5 points) indique une hausse des investissements des agents économiques dans des actifs moins liquides. Toutes les composantes ont contribué positivement à l'expansion de la masse monétaire, avec 7,1 points pour la monnaie scripturale, 2,7 points pour la monnaie fiduciaire et 0,2 point pour les dépôts à terme monétaires.

De l'analyse de l'évolution des crédits par maturité, il ressort une augmentation des crédits suivant diverses maturités. Sur la période, il est observé une hausse des crédits à moyen terme de 19,4 %, une hausse des crédits à court terme de 19,7 % et une expansion des crédits à long terme à hauteur de 21,2 %. Les contributions des crédits à court et moyen termes à l'expansion des concours bancaires à l'économie sont respectivement de 11,0 points et 8,3 points. Les crédits à long terme ont eu une contribution marginale de 0,3 point.

T10 : Agrégats de monnaie et de crédit (en millions de FCFA)

CEMAC	2023		2024		2023		2024		2023		2024		2023		2024												
	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	
Avoirs extérieurs nets	2 991 377	2 865 268	2 839 357	2 682 564	2 816 737	2 971 015	2 779 191	2 620 234	2 781 092	2 485 304	2 373 990	2 922 574	3 341 797	3 238 410	3 124 619	3 051 517	2 920 043	3 033 391	2 993 826	2 907 310	2 663 780	2 925 306	2 875 667	2 729 623	3 437 753	3 693 466	
dont BEAC	9 779 752	9 977 830	10 096 723	10 063 342	10 045 189	10 000 856	10 100 759	10 560 759	10 058 169	10 153 414	10 005 986	10 314 513	10 299 775	10 592 434	10 564 884	10 584 088	10 586 603	11 388 361	11 425 573	11 507 583	11 538 313	11 921 187	11 983 920	12 190 946	12 332 373	12 670 094	
Crédits à l'économie	5 913 636	5 863 227	5 880 178	5 882 358	6 181 260	6 173 404	6 242 513	6 273 769	6 652 166	6 605 859	6 750 018	6 864 434	7 075 799	4 296 580	4 342 438	4 348 686	4 350 028	4 854 835	4 899 664	4 910 204	4 911 045	4 913 731	5 000 129	5 055 913	5 078 286	5 184 887	
Crédits à court terme	382 218	359 219	355 224	354 217	352 266	352 505	354 866	353 499	355 290	377 932	385 015	389 653	409 408	19 050 742	18 942 887	19 050 033	19 287 149	19 581 417	19 945 842	19 927 498	19 927 498	19 890 615	19 538 824	19 476 971	20 380 431	20 958 652	
Crédits à moyen terme	4 182 741	3 978 659	3 929 999	3 985 533	4 004 438	3 989 154	3 961 920	4 047 534	4 052 360	4 041 865	4 105 657	4 352 153	4 689 738	9 747 407	9 864 450	9 982 647	10 183 945	10 211 193	10 819 609	10 763 618	10 730 251	10 381 517	10 315 848	10 966 044	11 096 112		
Crédits à long terme	5 120 594	5 099 778	5 137 386	5 117 671	5 365 786	5 188 310	5 164 312	5 116 346	5 108 004	5 115 442	5 055 466	5 062 233	5 162 803	71,94	72,73	72,62	72,17	73,13	71,00	71,38	71,92	71,47	71,85	69,78	74,94	74,93	
Taux de couverture extérieure de la monnaie (en %)																											

Source : BEAC

T11 : Agrégats de monnaie et de crédit (en glissement annuel)

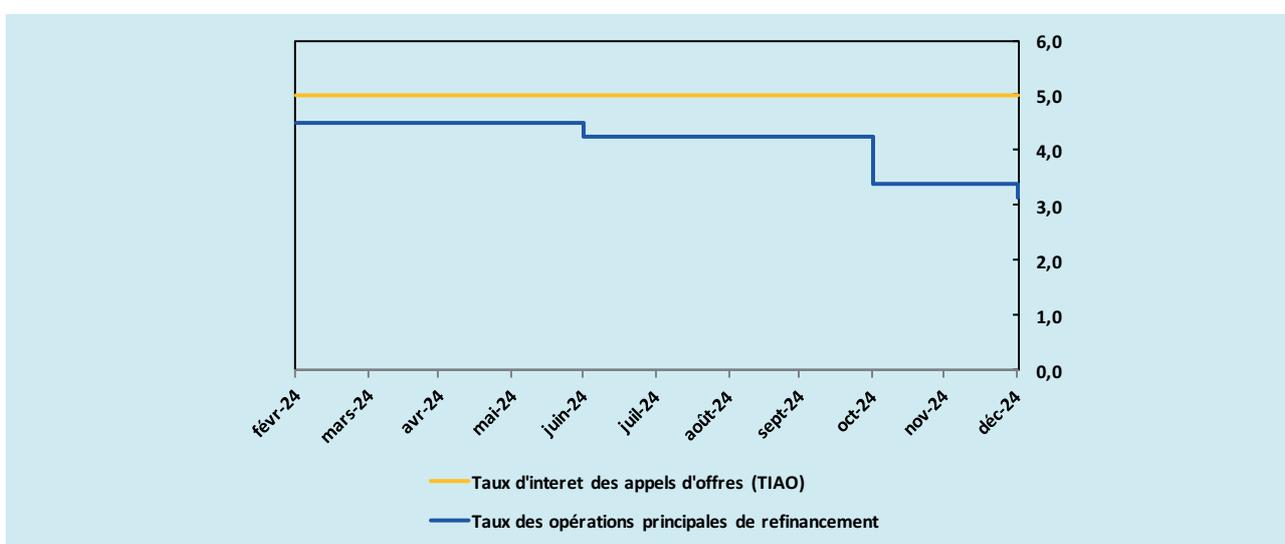
CEMAC	2023		2024		2023		2024		2023		2024		2023		2024												
	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	
Avoirs extérieurs nets	4,4 %	6,4 %	13,2 %	-3,6 %	-16,0 %	2,1 %	-3,9 %	-4,4 %	14,1 %	11,5 %	14,5 %	27,6 %	11,7 %	1,7 %	0,7 %	-0,7 %	-6,9 %	-22,2 %	-17,3 %	-17,1 %	-19,7 %	-6,1 %	1,3 %	0,6 %	17,6 %	14,1 %	
dont BEAC	12,1 %	13,2 %	16,1 %	17,7 %	17,6 %	12,0 %	10,9 %	18,3 %	9,9 %	9,2 %	4,5 %	9,9 %	5,3 %	7,9 %	8,3 %	7,8 %	7,0 %	6,4 %	7,0 %	9,0 %	9,7 %	12,7 %	10,6 %	12,9 %	12,9 %	19,6 %	
Créances nettes sur l'Etat	7,9 %	6,4 %	4,6 %	7,0 %	14,0 %	12,5 %	12,4 %	6,6 %	12,9 %	8,9 %	12,4 %	13,2 %	19,7 %	11,2 %	11,2 %	7,8 %	6,4 %	10,7 %	7,0 %	9,0 %	6,6 %	12,7 %	10,6 %	12,9 %	13,2 %	19,7 %	
Crédits à l'économie	11,2 %	8,3 %	7,8 %	6,4 %	10,7 %	7,0 %	9,0 %	6,6 %	12,9 %	8,9 %	12,4 %	13,2 %	19,7 %	2,5 %	3,5 %	0,4 %	6,9 %	27,3 %	20,4 %	16,9 %	14,4 %	13,3 %	13,7 %	14,4 %	13,1 %	20,7 %	
Crédits à court terme	25,4 %	10,6 %	8,1 %	18,6 %	-40,8 %	12,6 %	15,1 %	3,5 %	1,0 %	1,0 %	3,7 %	4,7 %	7,1 %	9,1 %	8,0 %	7,9 %	8,9 %	7,4 %	7,9 %	8,1 %	9,1 %	8,8 %	6,0 %	6,6 %	9,1 %	10,0 %	
Crédits à long terme	8,1 %	7,7 %	7,8 %	7,9 %	6,9 %	8,4 %	8,8 %	9,1 %	6,2 %	6,3 %	7,4 %	11,3 %	12,4 %	8,1 %	7,7 %	7,8 %	7,9 %	6,9 %	8,4 %	8,8 %	9,1 %	6,2 %	6,3 %	7,4 %	11,3 %	12,4 %	
Masse monétaire (M2)	7,9 %	5,4 %	5,7 %	7,7 %	3,9 %	7,6 %	9,1 %	11,7 %	12,7 %	7,9 %	8,9 %	13,4 %	13,8 %	12,3 %	13,7 %	12,4 %	12,3 %	15,3 %	8,2 %	5,6 %	3,9 %	3,2 %	2,3 %	1,4 %	-0,8 %	0,8 %	
Monnaie fiduciaire																											
Monnaie scripturale																											
Quasi-monnaie																											
Contribution à la croissance de M2 (En point de pourcentage)	0,7	1,0	1,9	-0,6	-2,9	0,3	-0,6	-0,7	1,9	1,4	1,6	3,4	1,8	6,0	6,6	7,9	8,5	8,3	5,8	5,4	8,9	5,0	4,6	2,4	5,0	2,7	
Avoirs extérieurs nets	6,0	4,5	2,6	3,9	7,7	6,9	6,9	5,6	7,4	6,2	7,6	7,5	10,9	4,5	3,6	2,6	3,9	7,7	6,9	6,9	5,6	7,4	6,2	7,6	7,5	10,9	
Créances nettes sur l'Etat	-2,1	-3,2	-4,6	-3,0	-5,5	-5,2	-3,6	-4,8	-5,4	-6,2	-5,1	-6,8	-5,5	-2,1	-3,2	-4,6	-3,0	-5,5	-5,2	-3,6	-4,8	-5,4	-6,2	-5,1	-6,8	-5,5	

Source : BEAC

6. MARCHÉS MONÉTAIRE ET DES TITRES PUBLICS

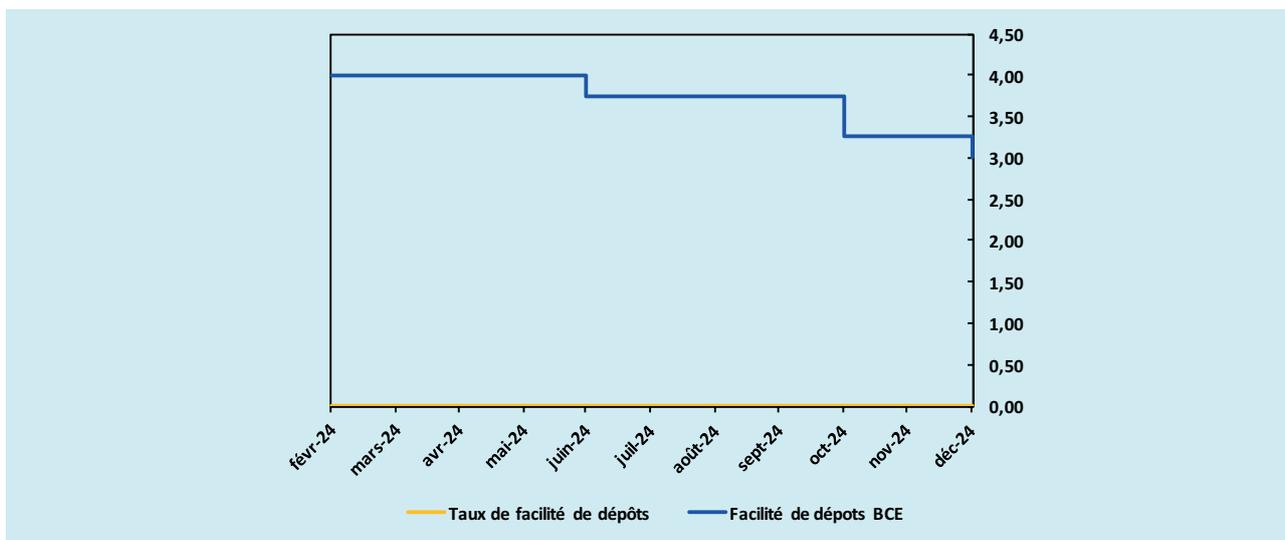
Au cours du quatrième trimestre 2024, le marché monétaire a été marqué par des évolutions contrastées sur ses différents segments. Au niveau du compartiment des interventions de la Banque Centrale, entre octobre 2024 et janvier 2025, l'encours moyen des avances de la BEAC au système bancaire a diminué de 4,3 % (50,6 milliards), pour se situer à 1 122,9 milliards en janvier 2025. Sur le compartiment interbancaire, il a été observé entre octobre 2024 et janvier 2025: i) un accroissement de l'encours des opérations de prêt de 561,7 milliards (dont 405,3 milliards d'opérations de pension-livrée et 156,4 milliards d'opérations en blanc) à 669,5 milliards (dont 384,0 milliards d'opérations de pension-livrée et 285,5 milliards d'opérations en blanc) ; ii) un recul du TIMP à 7 jours des opérations en blanc de 6,53 % à 6,13 %, et une progression de celui des opérations de pension-livrée de 6,13 % à 6,28 % entre les deux périodes ; et iv) un repli du nombre de participants de 39 à 38 sur la période sous revue, avec un total de 513 opérations, pour un montant de 2 046 milliards, en janvier 2025, contre 396 opérations, recensées trois mois plus tôt.

G14. Evolution comparée du TIAO et du taux des opérations principales de refinancement la BCE



Sources : BEAC et BCE

G15. Evolution comparée des taux de facilité de dépôts de la BCE et de la BEAC



Sources : BEAC et BCE

Entre décembre 2023 et décembre 2024, le compartiment des valeurs du Trésor s'est caractérisé entre par : i) un accroissement du volume des opérations sur le marché primaire, avec une augmentation de l'encours des valeurs du Trésor de 16,0 % à 7 437,3 milliards et une hausse des montants levés à 5 079,3 milliards contre 4 336,3 milliards sur la même période un an auparavant, une baisse des taux de couverture des émissions et une augmentation des coûts d'émission ; et ii) davantage de dynamisme sur le marché secondaire des opérations d'achats-ventes fermes, de pension livrée interbancaire et des transferts franco de titres.

Le dynamisme du marché des valeurs du Trésor, observé depuis quatre ans, s'est consolidé au cours de la période sous revue. En effet, l'encours des valeurs du Trésor a augmenté de 16,0 %, passant de 6 413,1 milliards en décembre 2023 à 7 437,3 milliards douze mois plus tard. Les montants levés entre décembre 2023 et décembre 2024 par les Trésors nationaux se sont élevés à 5 079,3 milliards, contre 4 336,3 milliards entre décembre 2022 et décembre 2023. Sur le segment BTA, les bons à 26 semaines sont restés les plus prisés, avec un montant total émis de 1 695,4 milliards, représentant 55,2 % du total des émissions de BTA sur la période. Les BTA à 52 semaines sont arrivés en deuxième position, avec un montant émis de 801,9 milliards. Les BTA à 13 semaines sont les moins sollicités, avec un montant global de 571,5 milliards, en majorité émis par les Trésors publics du Congo (396,8 milliards), du Gabon (93,9 milliards) et du Cameroun (80,7 milliards). S'agissant du segment des OTA, 181 émissions d'un montant total de 2 010,4 milliards ont été mobilisées par les Trésors publics sur la période de référence. Par maturité, les émissions d'OTA sont dominées par les instruments à 2 ans (705,4 milliards), à 3 ans (620,1 milliards), à 4 ans (307,4 milliards), et à 5 ans (296,1 milliards) qui ont concentré la majorité (95,9 %) des montants levés en OTA sur la période sous revue. Les OTA de 10 ans émises par le Cameroun et le Gabon n'ont représenté que 1,5 % du volume global.

A l'instar du compartiment primaire, le marché secondaire des titres publics a connu un dynamisme de ses opérations. Trois catégories d'opérations sont enregistrées sur le marché secondaire des titres publics. Il s'agit des achats-ventes fermes de titres, des opérations de pension-livree interbancaires et les transferts franco de titres, c'est-à-dire sans contrepartie espèces, entre les investisseurs. En nombre, 1 961 opérations d'achats ventes de titres ont été enregistrées entre décembre 2023 et décembre 2024, pour un montant nominal de 4 696,5 milliards, échangés à 4 631,5 milliards. Les opérations de pension-livree interbancaires ont augmenté au cours de la période sous-revue. En nombre et en valeur, 3 057 opérations ont été réalisées au cours de la période sous-revue pour un montant cumulé de 9 121,4 milliards, contre 1 755 opérations l'année précédente, pour une valeur cumulée d'environ 5 263,4 milliards. Les taux d'intérêt négociés entre les contreparties ont augmenté au cours de la période sous revue, oscillant entre 5 et 8 % contre 4 à 7 % un an avant. Le nombre des opérations de transferts franco de titres a augmenté sur la période sous-revue. Ainsi, 5 548 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 7 660,0 milliards ont été réalisées entre décembre 2023 et décembre 2024, contre 4 396 opérations d'une valeur nominale de 5 952,7 milliards sur la période décembre 2022 à décembre 2023.

Au niveau des activités boursières sous-régionales, une évolution contrastée est observée, avec notamment l'augmentation de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés, l'accroissement des volumes et des valeurs tant pour les opérations franco que pour les nantissements. Ainsi, entre décembre 2023 et décembre 2024, la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés a augmenté de 10,99 %, à 1 734,7 milliards en décembre 2024, contre 1 562,9 milliards un an auparavant. Cette situation est pour l'essentiel attribuable aux entrées en cote des nouvelles valeurs et à l'augmentation de la valeur de certains titres.

T12 : Taux directeurs de la BEAC

	2023									2024	
	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Taux interbancaire moyen pondéré (TIMP)	6,59	6,61	6,64	6,82	6,59	6,64	6,79	6,80	6,96	6,90	6,56
Taux de la facilité de prêt marginal	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75
Taux de la facilité de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de rémunération des réserves obligatoires	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Taux créditeur minimum (TCM)	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Taux d'intérêt de la zone Euro											
Taux des opérations principales de refinancement	4,50	4,50	4,50	4,50	4,25	4,25	4,25	3,65	3,40	3,40	3,15
Facilité de dépôts	4,00	4,00	4,00	4,00	3,75	3,75	3,75	3,50	3,25	3,25	3,00

* Les taux du marché monétaire sont les taux de fin de période

Source : BEAC

7. RÉSERVES DES BANQUES

Entre octobre 2024 et janvier 2025, les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC, avant les opérations de politique monétaire, ont progressé de 74,6 % (403,9 milliards) pour s'établir à 945,4 milliards en janvier 2025, contre 541,5 milliards trois mois plus tôt (octobre 2024). La liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde moyen s'est accru de 981 milliards en octobre 2024 à 1 229 milliards trois mois plus tard (+ 248 milliards), confirme cette tendance observée sur l'évolution des réserves brutes du système bancaire. La variation du solde des FALB s'explique essentiellement par la dynamique des avoirs extérieurs nets et des créances nettes sur les gouvernements dont les effets expansifs induits n'ont pas pu être contrecarrés par les effets restrictifs liés aux autres facteurs (circulation fiduciaire et autres postes nets).

Concernant les réserves obligatoires, le montant à constituer par les assujettis a augmenté de 33,2 milliards depuis octobre 2024, pour s'établir à 1 138,1 milliards en janvier 2025. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (930,2 milliards) a représenté 81,73 % des réserves requises contre 84,55 % un an auparavant. Trois établissements de crédit ont été en déficit de constitution des réserves obligatoires en janvier 2025 contre quatre, trois mois plus tôt.

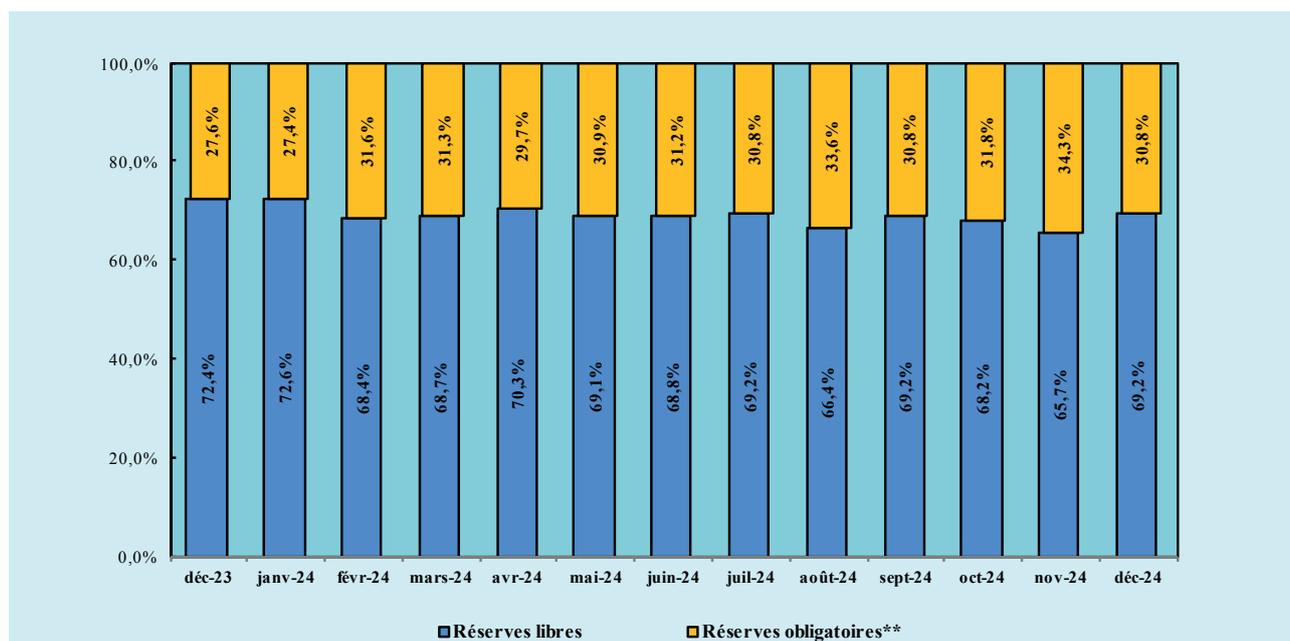
En déduisant les réserves obligatoires des réserves brutes, avant opérations de politique monétaire, le déficit de liquidité du système bancaire a diminué, revenant de 563,4 milliards en octobre 2024 à 192,7 milliards en janvier 2025. Pour combler ce déficit, la BEAC a poursuivi les injections actives de liquidité sur le marché monétaire. Toutefois, en lien avec la baisse du déficit global du système bancaire, les établissements de crédit ont moins recouru aux guichets de la BEAC sur la période de référence. En effet, sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale du marché monétaire, l'encours moyen journalier des injections dans le système bancaire est ressorti à 1 122,9 milliards en janvier 2025 contre 1 173,4 milliards trois mois plus tôt (- 4,31 %, soit 50,6 milliards). Ces concours ont été constitués (i) des opérations principales d'injection de liquidités dont l'encours moyen a régressé de 60,1 milliards à 212,8 milliards, (ii) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume est passé de 785,2 milliards à 789,6 milliards, (iii) des avances au titre des opérations de réglage fin dont l'encours s'est établi à 9,4 milliards, (iv) des avances intra-journalières d'un montant de 1,3 milliard, et (v) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement qui a diminué de 115,4 milliards, en octobre 2024, à 109,8 milliards trois mois plus tard.

T13 : Evolution des principaux indicateurs de la liquidité (en millions de FCFA)

	2023		2024											
	déc-23		janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Réserves totales	3 328 511		3 344 492	3 554 002	3 443 434	3 421 200	3 173 332	3 615 240	3 451 472	3 385 253	3 152 894	3 385 253	3 152 894	3 569 985
Réserves libres	2 276 103		2 298 488	2 499 438	2 380 656	2 355 035	2 099 668	2 623 278	2 386 703	2 308 278	2 069 921	2 308 278	2 069 921	2 471 982
Réserves obligatoires	1 052 408		1 046 004	1 054 564	1 062 778	1 066 165	1 073 664	991 962	1 064 769	1 076 974	1 082 973	1 076 974	1 082 973	1 098 003
Réserves / Dépôts	23,6 %		23,2 %	21,3 %	21,0 %	20,5 %	21,7 %	24,8 %	22,3 %	21,7 %	20,4 %	21,7 %	20,4 %	22,4 %
Dépôts/ Crédits à l'économie	143,8 %		145,0 %	146,7 %	138,7 %	140,6 %	140,6 %	140,0 %	140,6 %	140,6 %	139,1 %	140,6 %	139,1 %	133,2 %
Réserves/ Total bilan	15,0 %		14,9 %	13,7 %	7,7 %	11,9 %	13,6 %	15,8 %	13,6 %	13,0 %	13,6 %	12,2 %	13,4 %	13,6 %
Réserves libres / Réserves Obligatoires	224,0 %		220,9 %	195,6 %	197,9 %	195,3 %	214,3 %	254,0 %	214,3 %	191,1 %	205,6 %	180,5 %	222,7 %	225,1 %
Réserves libres / Crédits à l'économie	23,5 %		23,2 %	20,7 %	19,3 %	19,1 %	20,8 %	24,9 %	20,8 %	18,6 %	19,5 %	17,0 %	20,7 %	20,6 %

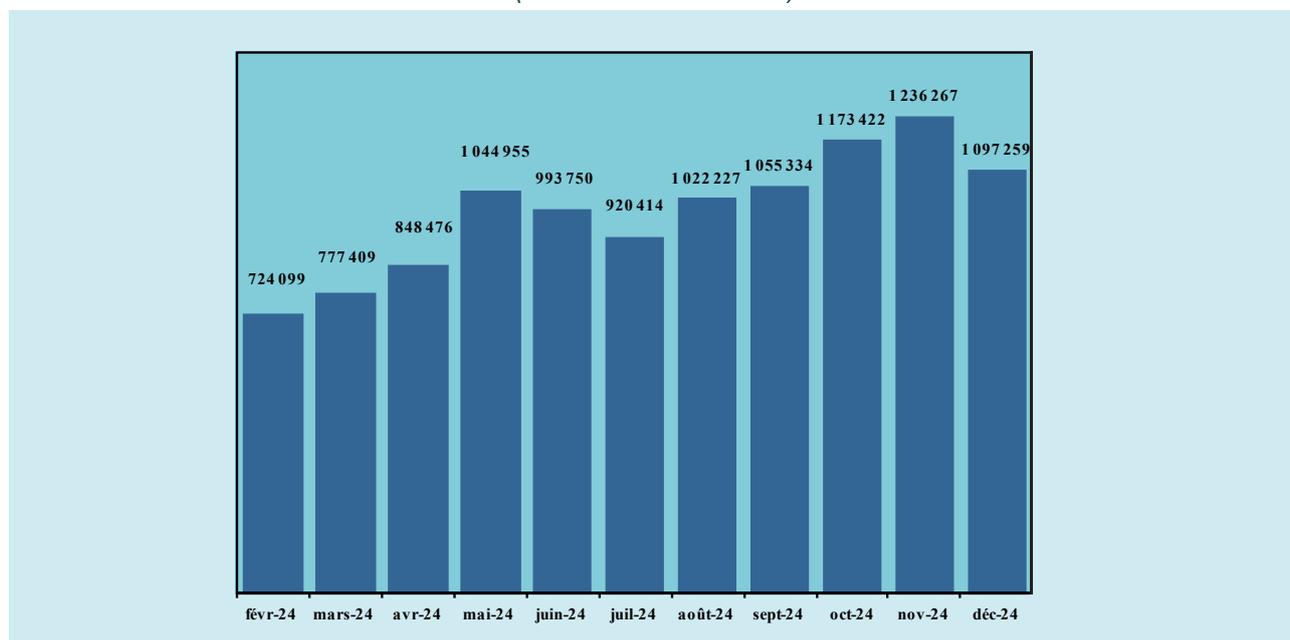
Source : BEAC

G16 : Evolution de la structure des réserves des banques de la CEMAC



Source : BEAC

G17 : Evolution du volume des interventions de la BEAC sur le marché monétaire de la CEMAC (en millions de FCFA)



Source : BEAC

8. SITUATION DES RÉSERVES DE CHANGE

Depuis fin novembre 2024, les réserves de change de la BEAC se sont inscrits dans une tendance haussière, impulsée par les entrées en devises liés à des emprunts extérieurs, aux revenus pétroliers et au paiement de l'impôt sur les sociétés dans le secteur des industries extractives, lequel impôt est généralement acquitté dès novembre jusqu'en mars de l'année suivante. Au 31 janvier 2025, elles se sont accrues sur un an de 9,2 % pour s'établir à 7 515 milliards. De même, le taux de couverture extérieure de la monnaie est remonté à 74,9 % à fin décembre 2024, contre 71,9 % un an plus tôt.

Selon les principales composantes, à fin janvier 2025, les réserves de change de la CEMAC sont constituées à 67,1 % des avoirs extérieurs à vue, 25,4 % des autres avoirs extérieurs en devises gérés par la Salle des Marchés, 4,5 % de l'encaisse or et 2,7 % des avoirs auprès du FMI.

Annexe n°1 : Cours des principaux produits de base exportés par la CEMAC

Produit	Unité	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Pétrole														
Crude oil, average	\$/baril	75,7	77,7	80,5	83,5	88,0	81,4	81,2	83,3	78,1	72,4	74,0	72,3	72,3
Gaz naturel et methanol														
Europe	\$/mmbtu)	11,5	9,6	8,1	8,6	9,1	10,1	10,9	10,3	12,4	11,8	12,9	13,9	13,9
Etats-Unis	\$/mmbtu)	2,5	3,2	1,7	1,5	1,6	2,1	2,5	2,1	2,0	2,3	2,2	2,1	3,0
Japon	\$/mmbtu)	12,6	14,3	13,6	13,5	11,9	12,2	12,1	12,5	13,3	13,0	12,9	12,8	12,6
Bois														
Bois bruts, même écorcés, désaibliés ou équarris	\$/m3	289,0	284,5	284,2	285,5	282,8	280,9	261,1	261,7	269,8	272,9	290,3	282,9	279,9
Bois sciés (y compris Feuilles de placage & feuilles pour contre-plaqué)	\$/m3	606,6	608,6	605,2	609,0	600,2	605,2	609,1	616,1	619,6	633,2	625,7	610,6	605,9
Fer	\$/dmtu)	137,1	135,8	124,4	109,8	112,8	118,9	107,5	106,9	99,9	92,8	101,4	100,5	102,2
Aluminium	\$/mt)	2 182,4	2 192,8	2 179,5	2 226,2	2 506,1	2 564,5	2 497,6	2 349,1	2 343,7	2 449,9	2 595,6	2 582,2	2 541,0
Diamant	\$/carat)	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	221,2	204,8	204,8	204,8	204,8	204,8	204,8
Or	\$/troy oz)	2 026,2	2 034,0	2 023,2	2 158,0	2 331,5	2 351,1	2 326,4	2 398,2	2 470,2	2 570,6	2 690,1	2 651,1	2 648,0
Manganèse	\$/kg)	2,3	2,2	2,3	2,3	2,9	3,2	2,8	2,6	2,4	2,3	2,2	2,2	2,2
Cacao	\$/kg)	4,2	4,4	5,6	7,1	9,7	7,5	8,3	7,1	6,9	6,5	6,7	7,9	10,3
Riz	\$/mt)	629,1	638,6	613,0	597,5	576,4	598,9	600,5	567,6	562,7	560,2	512,2	499,3	506,2
Caoutchouc	\$/kg)	1,7	1,8	2,0	2,4	2,3	2,2	2,3	2,1	2,4	2,7	2,6	2,3	2,4
Coton	\$/kg)	2,0	2,0	2,2	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Huile de palme	\$/mt)	813,5	844,9	856,9	942,9	995,7	859,2	873,7	896,1	932,6	982,8	1 077,3	1 168,6	1 189,7
Banane	\$/kg)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
Sucre	\$/kg)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
Tabac	\$/mt)	4 394,2	5 533,8	4 551,0	4 558,8	5 674,5	5 629,9	4 771,9	6 015,5	5 998,6	4 951,4	4 960,3	6 338,6	5 150,9
Café	\$/kg)	3,8	3,9	4,0	4,1	4,8	4,6	5,0	5,2	5,2	5,7	5,5	5,9	6,4
Gomme arabique	\$/tonne	2 828,6	2 829,1	2 800,6	2 820,5	2 783,2	2 805,0	2 791,2	2 824,9	2 870,3	2 896,5	2 830,5	2 759,4	2 720,2
V viande de bœuf	\$/kg)	4,8	4,8	5,2	5,5	6,1	5,9	5,9	6,2	6,3	6,3	6,1	6,2	6,2
Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : janvier 2012														
Indice global		89,9	84,2	81,9	78,3	82,7	75,4	75,2	79,8	84,6	90,4	89,4	84,4	79,5
Indice hors produits énergétiques		121,6	125,5	126,0	128,5	132,2	132,9	135,2	138,5	139,1	140,7	140,1	147,3	150,8
Indices des produits énergétiques		89,1	81,9	79,1	74,5	79,2	70,6	70,0	74,9	80,5	87,1	86,1	79,2	72,9
Indices des métaux et minéraux		65,4	72,3	68,4	68,2	68,8	68,5	67,4	65,4	66,8	65,7	65,8	65,4	65,0
Indices des produits forestiers		76,0	76,4	75,7	75,9	77,8	77,8	78,3	79,9	78,7	76,9	75,5	77,0	78,5
Indice des produits agricoles		116,2	118,8	121,6	125,6	130,0	131,2	135,0	140,0	141,0	144,9	144,7	155,2	160,0

Source : Banque Mondiale

Annexe n° 2 : Taux directeurs des principales Banques Centrales (en pourcentage)

	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Fédéral Reserve (Fed)											
Taux des Fonds Fédéraux	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	5,25-5,50	4,75-5,00	4,75-5,00	4,50-4,75	4,25-4,50
Bank of Japan (BoJ)											
Taux au jour le jour	-0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,250	0,250	0,250	0,250	0,25	0,25
Bank of England (BoE)											
Taux de prise en pension	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,250	5,000	5,000	5,000	4,75	4,75
Banque du Canada											
Taux de refinancement	5,000	5,000	5,000	5,000	4,750	4,500	4,500	4,250	3,750	3,75	3,25
Banque Centrale Européenne (BCE)											
Taux des principales opérations de refinancement	4,500	4,500	4,500	4,500	4,250	4,250	4,250	3,650	3,400	3,40	3,15
BCEAO											
Taux des pensions	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50
Taux d'injection de liquidités	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50	3,50
Banque Centrale du Congo (BCC)											
Taux directeur	11,00	11,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Central Bank Of Nigeria (CBN)											
Taux directeur	18,50	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75
South Africa Reserve Bank (SARB)											
Taux directeur	7,750	8,250	7,750	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250	8,250

Source : Fed, BoE, BoJ, Banque du Canada, BCE, BCEAO, BCC, BCN et SARB

COMITÉ DE VALIDATION

Pour ce 24^{ème} numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES), le Comité de validation s'est réuni le mardi 09 mai 2025 à 13h30 par visioconférence car la plupart des membres n'étaient pas présents à Yaoundé.

Ont pris part à cette réunion, les membres ci-après :

Président :

MOUNKALA Evrard Ulrich : Directeur Central des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales

Membres :

MVONDO Emile Thierry : Adjoint au Directeur Central des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales, en charge du pôle « Recherche » ;

BELABOUT-OTAM Arlette : Adjointe au Directeur Central des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales, en charge du pôle « Etudes » ;

LONKENG Simplicie Duclair : Chef de service à la Direction des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales (DERSRI) ;

MBOHOU Louisa : Chef du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation (DERSRI) ;

KEUNGNE KOUOTANG Leo Spencer : Chef de service de la Balance des Paiements et de la Position Extérieur Globale ;

KENKOUO Guy Albert : Chef de service à la Direction de la Stabilité Financière, Activités Bancaires et Financement des Economies (DSFABFE) ;

BATOUMEN MEMBO Hardit : Chef de service à la Direction des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales (DERSRI) ;

FOSSOUO KAMGA Armand : Chef de service à la Direction des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales (DERSRI) ;

A également pris part à ces travaux :

AYONGWA ANYE Priscilla : Cadre moyen du Service de l'Environnement International, en charge de la Publication et de la Documentation (DERSRI).

Mise en page et impression :

SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC

736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun

Téléphone : (237) 22 23 40 30/60

Fax : (237) 22 23 33 29/50

E-mail : beac@beac.int

Site web : www.beac.int